Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 9 dhou-elkaada 1440
12 juillet 2019

N° 71

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Autres sociétés **2706**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2706**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2712**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **2716**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2719**
Avis aux créanciers..... **2724**
Convocations
Sociétés anonymes **2724**
Sociétés à responsabilité limitée **2730**
Autres sociétés **2730**
Divers
Avis au public..... **2731**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Autres sociétés

Création d'un groupement de développement agricole

Dénomination : Groupement El Amal

Catégorie : Groupement d'eau.

Objectif : Protection des ressources naturelles et de rationaliser leur utilisation et l'entretien.

Siège : Délégation Zanouch Gafsa

Reçu du dépôt : N°569 du 21/6/2018.

Comité :

Président : Mr Issam Dalaji.

Trésorier : Mr Abdelkader Dhahri.

2019D00070SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

La Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines

S.A au capital de 20.691.000 dinars

Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1003 El Khadra - Tunis

CNSS : 62698-36

MF : 006473HAM/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 14 juin 2019, enregistré à la recette des finances des actes de sociétés le 19 juin 2019 sous le n°19703711, reçu n°2069028, déposé le 4 Juillet 2019 au registre nationale des entreprises sous le n°201932215. Il ressort ce qui suit :

1- L'approbation des états financiers arrêtés au 31-12-2018.

2- La désignation de la société SOFIDEX en la personne de Monsieur Ahmed Ben Ahmed comme commissaire aux comptes pour les exercices 2019-2020-2021.

2019R01824SANB2

La Société Tuniso-Koweitienne d'El Emar

Société anonyme

Capital : 122.661.900 Dinars

Siège social : Lotissement Al Nakhil, Cité Les Pins lot HSC 3/5/3 les Berges du Lac II - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0083570N

Matricule fiscal : 083570N/A/M/000

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration du 11 Juin 2019 enregistré à la recette des finances les Berges du Lac le 21 Juin 2019 sous le numéro 19704438, quittance numéro M069314, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 27 Juin 2019 sous le numéro 201930996, il a été décidé de renommer :

- Monsieur Mohammad Fahd Alnemah en qualité de président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat 2019 - 2020 - 2021.

- Monsieur Albadallah Youssef Alshaiji en qualité de Vice-président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat 2019 - 2020 - 2021.

2019R01825SANB2

Approbation des états financiers 2018

Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration

Désignation d'un commissaire aux comptes

Nomination d'un président du conseil

Désignation d'un directeur général

INTER BANK SERVICES

S.A au capital de 6.970.045 dinars

Siège social au 32, rue 8601 - la Charguia 1-2035 Tunis

MF : 614893 LAM 000

Du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 30 mai 2019, enregistré à Tunis à la recette des finances Charguia, le 1er juillet 2019 sous le n°19703991, et du Conseil d'Administration en date du 30 mai 2019, enregistré à Tunis à la recette des finances Charguia, le 1er juillet 2019 sous le n°19703992, il appert que :

1- L'assemblée générale ordinaire a décidé à l'unanimité l'approbation des états financiers de l'exercice 2018.

2- L'assemblée générale ordinaire a décidé à l'unanimité le renouvellement du mandat de dix membres du Conseil d'Administration ci-après désignés pour une durée de trois ans expirant le jour de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur l'exercice 2021.

- Jaâfer Khattech

- La Banque Nationale Agricole

- La Société Tunisienne de Banque

- La Banque de l'Habitat

- La Banque Internationale Arabe de Tunisie

- L'Arab Tunisian Bank

- Union Internationale de Banques

- Attijari Bank

- Amen Bank

- La Banque de Tunisie.

3- L'assemblée générale ordinaire a décidé à l'unanimité le renouvellement du mandat de la société Mourad Gellaty et associés en qualité de commissaires aux comptes pour une durée de trois ans expirant le jour de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur l'exercice 2021.

4- Le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité de nommer Monsieur Jaâfer Khattech en qualité de Président de Conseil d'Administration de l'Inter Bank Services pour la durée de son mandat d'administrateur.

5- Le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité la désignation de Monsieur Rachid Ben Abdelkader en qualité de Directeur Général de l'Inter Bank Services avec reconduction des mêmes pouvoirs et ce pour un mandat d'un an renouvelable qui prend fin le jour de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur l'exercice 2019.

6- Une copie du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, une copie du procès-verbal du Conseil d'Administration et une copie des états financiers ont été déposées au registre national des entreprises, le 3/7/2019 sous le n°201932050.

2019R01826SANB2

Notice d'information établie conformément aux dispositions de l'article 164 du code des sociétés commerciales

Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription

1. Dénomination : TUNISIA BROADCASTING

2. Forme : Société Anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne

3. Capital social : 1.500.000 Dinars

4. Adresse du siège social : Immeuble Stramica, rue du Lac d'Annecy les Berges du Lac 1053 Tunis

5. Objet social : La société a pour objet la fourniture de services de diffusion radiophonique. La participation directe ou indirecte à toutes autres opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets précités par voie de création de titres ou droits sociaux, fusions, associations, participations ou autrement ; Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société ou à un objet similaire, annexe ou accessoire concourant à favoriser son développement.

6. Durée de la Société : 99 ans sauf décision de prorogation.

7. Registre du Commerce : B2474272010

8. Identifiant Unique : 1147434Q

9. Matricule Fiscal : 1147434/Q/A/M/000

10. Dépôt provisoire : le projet de l'augmentation du capital qui a fait l'objet du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 11 avril 2019, enregistré à la recette des finances de Tunis le 23 avril 2019 sous le n°19502490, quittance n°3196, ayant décidé l'augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription conformément aux dispositions de l'article 300 du code des sociétés commerciales, a été déposé au registre national des entreprises le 26 juin 2019 sous le n° AC 011072019.

11. Nombre et montant des actions à émettre : 29 754 actions d'une valeur de deux millions neuf cent soixante-quinze mille quatre cent (2.975.400 DT) dinars à souscrire et à libérer intégralement par voie de compensation de créances certaines, liquides, exigibles de l'actionnaire AL KARAMA HOLDING SA, reconnues par la société et certifiées par le commissaire aux comptes.

Cette augmentation s'effectuera sans prime d'émission.

Les actions nouvelles seront soumises à toutes les dispositions statuaires et assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits à compter de la réalisation de l'augmentation du capital.

12. Valeur nominale des actions ordinaires à émettre : cent (100) dinars chacune.

13. Apports en nature : Aucun apport en nature.

14. Avantages particuliers : Aucun

15. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : conformément aux dispositions statutaires.

16. Répartition du résultat : Conformément aux dispositions statutaires

17. Délai de souscription : Le délai ouvert pour les souscriptions est de quinze jours à compter de la publication de cette notice au JORT, et pourra être clôturé par anticipation en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai, sans préavis ni aucune autre forme de publicité conformément à la loi.

2019R01828SANB2

Comptoir National Tunisien

S.A au capital de 1.440.000 Dinars

Siège social : Route de Gabès Km1,5 Sfax

M.F. : 0011341E

R.C. : B145531996

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale Ordinaire de l'exercice 2018 réunie le 21 juin 2019, enregistré à la recette des actes des sociétés à Sfax le 24 juin 2019, quittance n°M003392, enregistrement n°19803132, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 05 juillet 2019 sous le n°201932620, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2018.

- Approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2018.

2019X00937SANB2

Société de Développement et d'Investissement de Tataouine

Société anonyme

Capital de 5.000.000 TND

Identifiant Unique : 1457952J

En vertu du Procès-verbal en date du 2/5/2019 enregistré à la recette des finances de Tataouine le 5/7/2019, sous le numéro 19802248, quittance n° M063721, dont deux exemplaires ont été déposés auprès du centre national des entreprises le 8/7/2019.

Il a été décidé de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante : 128 angle AV Habib Bourguiba et rue Imam Chafai, immeuble El Baraka ,1er étage Tataouine.

2019M00282SANB2

Extrait d'un PV d'A.G.O des exercices 2016, 2017 et 2018

Et d'un PV du Conseil d'Administration en attribution des fonctions aux administrateurs pour les années 2019, 2020 et 2021

Société Al Wafa Médicale Distribution

Société anonyme

114, Rue de Palestine, Le Belvédère Tunis

Identifiant Unique : 1293292L

Mat Fisc : 1293292 L/A/M/000

CNSS : 538365-15

En vertu d'un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10 Juin 2019 enregistré à la recette des finances de la rue d'Autriche sous le n°19802642, quittance n°MO60704 en date du 19 Juin 2019 et d'un procès verbal du conseil d'administration du 10 Juin 2019 enregistrés à la même recette sous le n° 19802641, quittance n°MO60696 à la même date que le PV sus visé, dont copies de chaque PV déposées au registre nationale des entreprises sous le 201930967 en date du 27 Juin 2019, il a été décidé ce qui suit :

1- L'approbation des états financiers de la société pour les exercices 2016, 2017 et 2018, attribution du quitus aux membres du conseil d'administrateurs pour ces mêmes années, nomination des administrateurs pour les années 2019, 2020 et 2021 et reconduction de Trust Corporation en tant que commissaire aux comptes pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

2- Désignation de Mr Habib Achour en tant que Président du Conseil d'Administration en lui attribuant tous les pouvoirs sur les affaires financières de la société, de Mr Adel Boukef en qualité de Directeur Général de la Société, de Mme Sana Jouaihia Ep Badreddine, membre du conseil, chargée de représenter la société à tous les actes juridiques et administratifs internes à la société et vis-à-vis des Etablissements privés et publics, en particulier pour les Marchés Publics, les Appels d'Offres et les Consultations, de Messieurs Ahmed Jouaihia et Karim Jouaihia en tant que membres du Conseil d'Administration.

2019402566SANB2

Nomination du directeur général par intérim

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE VIABILISATION

Société anonyme

Au capital de 1.400.000DT

Siège social : 51, Avenue Hédi Nouira - Ennasr II

R.C : Ariana B0335782006

M.F : 012123 A/P/M/000

En vertu du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 25 Juin 2019, enregistré à la recette des Finances d'El Menzah VI, le 27 Juin 2019 sous le n°100667, quittance n°19703821, dont deux exemplaires ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises le 4 Juillet 2019 sous le n°201932143, le conseil d'administration décide la nomination de Monsieur Mohamed Sofiene Chaouachi en qualité de Directeur Général par Intérim de la Société Immobilière et de Viabilisation et l'investit des pouvoirs nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

2019402569SANB2

Renouvellement mandat

Dénomination de Société lira Immobilière société anonyme

MF : 1046637P/A/M/000

RC : B 2425252008

Adresse : Ile de Malte Imm Lira, Jardin du Lac - 1053 - Tunis

Suivant PV de conseil d'administration du 23/10/2017 enregistré à la recette des finances le Lac - Tunis le 30/10/2017 sous le n°17710177 quittance n°M121385 les membres de conseil ont décidé de renouveler le mandat de Monsieur Kamel Lazaar en tant que Président du conseil d'administration et le mandat de Monsieur Bashar Kamel Lazaar en tant que directeur général pour 3 ans.

2019402571SANB2

Notice d'information

COMPAGNIE MONASTIRIENNE IMMOBILIERE & TOURISTIQUE COMIT

(Propriétaire de l'hôtel Jockey Club à Monastir)

S.A au capital de : 5 500 000 dinars

Siège social : 15 Rue 1er juin - Tunis

MF : 9097 RAM 000

RC : B15021997

1/ Dénomination : Compagnie Monastirienne Immobilière et Touristique - COMIT

2/ Forme : Société anonyme

3/ Siège social : 15 Rue 1er Juin - Tunis

4/ Durée : 99 ans

5/ Capital social : Cinq millions cinq cent mille Dinars (5 500 000 DT), divisé en cinq cent cinquante mille (550 000) actions, de dix dinars (10D) chacune

6/ Objet : Exploitation d'établissement hôtelier

7/ L'assemblée générale extraordinaire du 30 mai 2019 dont le procès-verbal a été enregistré à la recette des finances Avenue Habib Bourguiba Monastir le 5 juin 2019 Enregistrement n°19803371 Quittance 044734 a décidé d'augmenter le capital de la société

d'un montant de trois millions six cent mille (3 600 000) Dinars et la création de trois cent soixante mille (360 000) actions de numéraire nouvelles de dix (10) dinars chacune à émettre au nominal et à libérer totalement à la souscription en numéraire ou par compensation de comptes courants.

8/ Dépôt provisoire : Registre National des Entreprises de Tunis le 1 juillet 2019, sous le n°AC011082019

9/ Fonds à verser : Au compte indisponible n°080080006732012131 ouvert auprès de la BIAT, Agence EL Menzah 1

10/ Droit préférentiel de souscription : Les actionnaires disposent d'un délai de souscription de 15 jours à partir de la date de la parution au Journal Officiel de la République Tunisienne et deux quotidiens de la présente notice.

2019402572SANB2

Transfert du siège social

SOCIETE EXPANSION INVESTISSEMENT ET SERVICES EXIS

Société anonyme

Au capital de 14 500 000 Dinars

Siège social : 72 Bis, Rue des Minéraux (8603) Z.I La Charguia 1 - 2035 Tunis

MF : 710655M/A/M/000

RC : B166931999

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 28 Août 2009 enregistré à la recette des finances El Charguia, le 10 septembre 2009, sous le n°9704329, quittance n°47875, dont deux copies ont été déposées au registre de commerce le 28 Février 2011 sous le numéro D1677399 le siège social a été transféré du 15, rue du 1er juin - 1002 Tunis à l'adresse suivante : 72 Bis Rue des Minéraux (8603) Z.I La Charguia 1 - 2035 Tunis.

2019402573SANB2

Conseil d'administration

Société «H FACTORY»

Société anonyme

Au capital de 4.000.000 dinars

Siège social : Z.I Chbedda Fouchana 2082 Ben Arous

Matricule fiscal : 1619494D-A-M-000

Suivant procès-verbal du conseil d'administration en date du 19/4/2019, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau, Tunis, le 19/4/2019 sous le n°19802393, quittance n°3089, le conseil d'administration a :

- Nommé Monsieur Pierre Emmanuel Hirschi Président du conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'administrateur avec les pouvoirs qui lui ont été conférés par la loi et les statuts de la société.

- Désigné Monsieur Khalifa Khelifi Directeur Général de la société pour la durée de son mandat d'administrateur, avec les pouvoirs les plus étendus.

Dépôt légal :

Il a été déposé au registre national des entreprises le 23/4/2019, sous le numéro 201919941, un exemplaire du procès-verbal conseil d'administration.

2019402576SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société Crazy Horse S.A.R.L

Capital 4000 dt

Siège social : 43-45 Avenus Hbib Burgiba Tunis Nightclub

MF : 005820C A M 000

R.N.E 201928771 le 18/6/2019

Suivant l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire du 11/6/2019 à 10 heures du matin se sont réunis sur convocation du gérant les associés représentant la totalité de capital social.

- Mademoiselle Noor Bent Sami Charghi Mineure représentée par sa mère Madame Daniela Lancu : associée

- Madame Ghizlan Barhoum veuve Sami Charghi : associée.

Monsieur Mohamed Cherif Ben Mansour désigné président de séance.

L'assemblée a été enregistrée à la recette des finances rue Ghandi sous le n°18802573 reçu n°67493 du 12/6/2019 et au registre national des entreprises sous le n°20192871 du 28/6/2019 et suite au décès de Sami Charghi associé unique de la totalité et de capital social de la société Crazy Horse d'un montant de 4000 dt divisé en 400 parts sociales d'une valeur nominale de 10 dt chacune une qui va revenir à ses héritiers.

- Madame Ghizlan Barhoum le 1/8 soit 50 parts sociales

- Sa fille mineure Noor Charghi le 7/8 soit 350 parts sociales

Après discussion les associés ont décidé de modifier les articles 15 et 17 des statuts concernant la nomination et le pouvoir du gérant.

Les associés ont nommé Mohamed Chérif Ben Mansour titulaire de la C.I.N n°00058654 gérant de la société Crazy Horse.

2019T01078SRLB2

Sté PRINTING & PAKAGING INDUSTRIAL & SERVICES

Société à responsabilité limitée

Au capital de 10.000,000

Rue Abou Nawes Cité Alazima - Mjez Al Bab 9070

Identifiant Unique : 0905782Y

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 24/5/2019 enregistré à la Recette des Finances Mjez Al Bab le 31/5/2019 sous la numéro 19501084 quittance n°M027916, dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises en date du 3/6/2019 il a été décidé de :

- Augmenter le capital de la Société de 10.000,000 à 110.000,000 dinars par apports en numéraire.

- Etendre l'objet social de la société au commerce en gros des fournitures scolaires et bureautiques, du matériel et des équipements de bureau.

- Modifier les articles 5 et 6 des statuts.

2019T01081SRLB2

SOCIETE ALMED

MF: 000/M/A/116211V

Conformément au P.V. enregistré à la recette des finances à Sousse sous N°18804268; quittance n°M004713 le 25/12/2018 et dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de 1ère instance de Sousse sous le n°2019954 en date du 8/1/2019.

Il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des états financiers de l'exercice 2014, 2015,2016 et 2017 quitus pour le gérant.

- Distribution des dividendes

2019S00811SRLB2

Société K.C.M

SARL au capital de 10.000 dinars

Route El Matar km 3 Sfax

Identifiant Unique : 1417551Y/A/M/000

Suite au P.V de l'assemblée générale extraordinaire du 13/4/2019 enregistré à la recette des finances rue El Habib Bourguiba Sfax Quittance n°M036968 Enregistrement n°19801558 du 18/4/2019 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Sfax sous le date du 3/5/2019 il a été accepté la démission du gérant Keskes Afif et de nommer Mr Keskes Bilel comme nouveau gérant pour un mandat de 3 ans à savoir 2019, 2020 et 2021.

2019X00931SRLB2

SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE

L'IMMOBILIERE DU COMPTOIR

S.A.R.L au capital de 2.110.000 Dinars

Siège social : Route de Gabès Km1,5 SFAX

M.F.: 1180019V

R.C. : B25216672010

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2018 réunie le 21 juin 2019, enregistré à la recette des actes des sociétés à Sfax le 24 juin 2019, quittance n°M003390, enregistrement n°19803131, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 5 juillet 2019 sous le n°201932622,l'assemblée a décidé :

- la nomination de Madame Chiraz Drira, membre du conseil de l'ordre des experts comptables, comme commissaire aux comptes de la société pour les trois prochains exercices 2019, 2020 et 2021.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

2019X00936SRLB2

METAUX COLLECTE SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 10.000 DT

Route de Sousse, Mégrine Riadh, 2014 Ben Arous

Identifiant unique : 1515449 Z

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des Associés du 2/4/2019 enregistré à la Recette des finances Mégrine, le 11/6/2019 sous N°QM050755 EN°19702349.

Les associés approuvent les Etats financiers arrêtés au 31/12/2018

Les associés ont décidé de fixer le salaire de Mr. Moez Jemai, le Gérant de la société avec date d'effet rétroactive à compter du 1er Juin 2018.

Dont un exemplaire des P.V ont été déposés au Centre National du registre des entreprises sous l'identifiant unique 1515449 Z en date du 3/7/2019.

2019402561SRLB2

Dalphimétal Tunisie SARL

Société à responsabilité limitée - Non Résidente

Capital social : 1.200.000 DT

38, Rue de Bône, Zone Industrielle de Ben Arous, 2013 Ben Arous

M.F : 7 45173/L/A/M/000

CNSS : 00234491 - 42

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 11/4/2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er Bureau, Tunis le 10/6/2019 sous Qn°M004445 En°19803521

- Les associés ont décidé d'annuler les pouvoirs délégués à Mr. Fehmi Ben Slama.

- Les associés ont décidé de déléguer les pouvoirs administratifs et bancaires.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Centre National du registre des entreprises sous l'identifiant unique n°745173/L en date du 4/7/2019.

2019402562SRLB2

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2018

Société MIP PRINT

Société à responsabilité limitée

Au capital de : 150.000 dinars

Siège social : Rue de L'Energie Solaire. Impasse n°5 La Charguia 1. 2035. Cite El Khadra..

Tunis - Tunisie

Matricule fiscal : 1256192 Z/A/M/000

Matricule CNSS : 321226-59

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre

2018, enregistré à la recette des finances Charguia le 6 décembre 2018 sous le n°18706900, quittance n°M091256 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de première instance de Tunis le 4 janvier 2019 sous le n°201911019.

Il appert que :

L'assemblée générale extraordinaire prend acte de la décision ferme, définitive et irrévocable de la démission de Monsieur Mehdi Cheriha, présentée en date du 1 Août 2016, de son mandat de gérant de la Société pour des raisons personnelles et décide de l'accepter.

L'assemblée générale extraordinaire prend acte de la décision ferme, définitive et irrévocable de la démission de Monsieur Maher Sabri Ben Salem, présentée en date du 3 Juillet 2018, de son mandat de co-gérant de la Société pour des raisons personnelles et décide de l'accepter.

En remplacement du gérant et du cogérant démissionnaires, l'assemblée générale extraordinaire décide de nommer Monsieur Kamel Bouabidi titulaire de la CIN n°05706273 en qualité de gérant unique de la société pour un mandat de (03) trois années se terminant avec la tenue de l'assemblée générale ordinaire de la société statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Elle lui confère tous les pouvoirs nécessaires pour la gestion de la société.

2019402567SRLB2

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

Du 23 novembre 2018

Société MIME

Société à responsabilité limitée

Au capital de : 1.250.000 dinars

Siège social : Rue de L'Energie Solaire, Impasse n°5 La Charguia I, 2035, Cité El Khadra Tunis - Tunisie

Matricule fiscal : 869644G/A/M/000

Matricule CNSS : 321818-69

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23 novembre 2018, enregistré à la recette des finances Charguia le 14 décembre 2018 sous le n°18707168, quittance n°M093434 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de première instance de Tunis le 24 janvier 2019 sous le n°20193513.

Il appert que :

L'assemblée générale extraordinaire prend acte de la décision ferme, définitive et irrévocable de la démission de Monsieur Maher Sabri Ben Salem, présentée en date du 3 Juillet 2018, de son mandat de gérant de la Société pour des raisons personnelles et décide de l'accepter.

En remplacement du gérant démissionnaire, l'assemblée générale extraordinaire décide de nommer Monsieur Kamel Bouabidi titulaire de la CIN n°05706273 en qualité de gérant de la société pour un mandat de (03) trois années se terminant avec la tenue de l'assemblée générale ordinaire de la société statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

2019402568SRLB2

Augmentation de capital

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES

"SOTIA - s.a.r.l"

Siège : 44-46 Avenue de la Liberté - Tunis

Identification Unique : 0439 137 - Z

Matricule Fiscal : 439137 Z/A/M/000

Par acte sous seing privé en date du 01 Juillet 2019 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela de Tunis le 02/7/2019 sous le n° d'enregistrement 19801823, quittance n°M065525 dont deux exemplaires ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises le 5/7/2019 sous le n° 201932432.

Il appert que le capital social de la SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES «SOTTA» est augmenté de 1.890.000 Dinars pour le porter de 140.000 Dinars à 2.030.000 Dinars (Deux Millions Trente Mille Dinars) et ce par la création de 18900 parts sociales nouvelles de 100 Dinars chacune.

Les articles 6 et 7 des statuts sont modifiés en conséquence.

2019402575SRLB2

CESSION DE PARTS

Société «AXPRO»

S.A.R.L au capital de 100.000,00D Dinars

Siège social : 41, Rue Ibn El Jazzar La Marsa - Tunis.

Matricule Fiscal : 0958863N/A/M/000

N° d'Affiliation CNSS: 341294-48

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 26 avril 2019 enregistré à la recette des finances de la Marsa, le 23 Mai 2019 sous le n°19703079 quittance M 85070, et en vertu des statuts mis à jour en date du 26 avril 2019 enregistrés à la recette des finances de la Marsa le 23 Mai 2019 sous le n°19703080 quittance M85080, dont des exemplaires ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises sous le n°201927779 du 12 Juin 2019 Il a été décidé :

- Cession de 100 parts sociales appartenant à Mr «Marck Jegaden» en faveur de Mr «Atef Ben Chedly»

- Modification des articles 6 et 7.1 des statuts.

- Mise à jour des statuts.

2019402579SRLB2

Société «WAT-EVENT »

S.A.R.L

Au capital de 111 050 dinars

7, RUE IBN TOUFAIEL MARSA PLAGE, TUNIS

M.F n°1451722VAM000

R.C n° B0177802016

-Selon procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 12/03/2019, enregistré à la recette des finances charguia sous le n°19701505 quittance numéro 031192 en date du 13/3/2019, dont une copie a été déposée au centre national du registre national des entreprises sous le n°201920069 en date du 24/4/2019, les associés ont décidé ce qui suit :

- Approbation de la cession des parts.

- Transfert du siège social de «bureau n°A 6-4 immeuble Cléopâtre, centre urbain nord 1082 Tunis, Tunisie» à «7, rue ibn toufajel marsa plage, Tunis - Tunisie».

- Démission de monsieur Malik Telmcani de son mandat de gérant et nomination de monsieur Abderahmane Neggaz gérant de la société en son remplacement.

2019402587SRLB2

STE EYA PLUS

S.A.R.L

Au capital de 10.000 DT

133 et 135 Avenue de la République H-Lif

M. F: 1280118D/A/M/000

Suivant acte S. S. P enregistré à la recette des finances H.Lif le 1/7/2019 quittance M043288 enregistrement n°197012 Mme Yousra Azabi a été nommée nouvelle gérante en remplacement de Mr Nacef Ben Jemaa.

Le P.V a été déposé le 8/7/2019 au centre national du registre des entreprises.

2019402588SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant le contrat de vente du fonds de commerce signé le 16 Avril 2019 et enregistré à la recette des finances cité administrative Ariana le 16 Avril 2019 quittance n°M 053621 enregistrement n°19201654 Kawther Sgair a vendu à Rabih Baltagi tout le fonds de commerce destiné comme salon de fête et de réunion situé à Rue themer Ariana .

Les oppositions se font à l'adresse de Rabih Baltagi qui habite au 68 Bis Avenue Beb Bnet Tunis dans un délai de vingt jours à partir de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Assahafa le 31 Mai 2019.

2019T01082FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant :

- Acte SSP enregistré à la recette des finances de Zaghouan le 21/11/2018 sous le n°18104072 quittance n°7726.

- Acte SSP complémentaire enregistré à la recette des finances de Zaghouan le 25/6/2019 sous le n°19202297 quittance n°48688.

Mr Ferdi Ben Ali Ben Khdhiri Chaabene et Mr Mehrez Ben Ali Ben Mohamed Daoued ont vendu à Mme Rabiaa Bent Mohamed Ben Salah Chaouek la totalité de ses parts sociales qu'ils détiennent dans le capital social de la société «Boulangerie Ennaama» siège social Ain Lansarine; Jouf; Zaghouan, MF 1352808Y et par obligation la totalité de fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour boulangerie dans le local situé à Ain Lansarine ; Jouf ; Zaghouan

Toute opposition doit être déposée entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce sis à Ain Lansarine; Jouf; Zaghouan dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution de cette publication au JORT.

Cet avis a paru au journal le temps le 4/7/2019.

2019R01811FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 19 et 20 juin 2019 enregistré à la recette des finances de Mégrine, quittance N°M053162/ N°enregistrement 19202571, Mr Ammar Ben Hédi Aloui titulaire c.i.n 00003451 du 6/7/2005 a vendu à la société EL IZDIHAR POUR CONFISERIE ET GATEAU, société à responsabilité limitée, matricule unique 1626005p, siège social 370 rue Tarek Ibn Ziad Boumhal la totalité du fonds de commerce «el baraka» vente fruit sec et autres avec les éléments corporels et incorporels, exploité au local sis à cité municipale Mégrine.

Les oppositions seront reçues dans les vingt jours (20) suivant la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains du gérant de la société Mr Daffef Hatem dans le domicile élu à 02 rue el Orjouen Nouzhat Soltan Borj Sedria Ben Arous.

Cet avis a été publié au journal Chourouk du 9/7/2019.

2019R01814FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 21 juin 2019, enregistré à la recette des finances de Mégrine, quittance n°M056311, n° d'enregistrement 19202721, Souhir Bent Boubaker Houiji, titulaire c.i.n 08543716 du 22/02/2010 a vendu à la société EL

IZDIHAR POUR CONFISERIE ET GATEAU, société à responsabilité limitée, matricule unique 1626005p, siège social 370 rue Tarek Ibn Ziad Boumhal la totalité du fonds de commerce «vente disques laser» avec les éléments corporels et incorporels, exploité au local sis à avenue Farhat Hached Sidi Rezig Mégrine.

Les oppositions seront reçues dans les vingt jours (20) suivant la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains du gérant de la société Mr Daffef Hatem dans le domicile élu à 02 rue el Orjouen Nouzhat Soltan Borj Sedria Ben Arous.

Cet avis a été publié au journal Chourouk du 9/7/2019.

2019R01815FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 22-6-2019 enregistré à la recette des finances El Yassminette le 27/6/2019 sous le n°19201546 quittance n°M036869, Basma Bent Mabrouk Ben Sadek Benmoumen titulaire de La C.I.N n°09133531 a vendu pour el Houssin Ben Nasser Ben Saad Essagair titulaire de la C.I.N n° 06540865 la totalité du fonds de commerce exploité pour l'activité de vente Produit Alimentaire inscrit au registre national des entreprises sous le n°1539214J situé à 47 Cité Ritha Yassminette Médina Jadida Ben Arous.

Les oppositions devront être faites dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au j.o.r.t entre les mains du maître Missaoui Mohamed Sahbi demeurant à 19 avenue de France Ben Arous, cet avis a été publié au journal Echorouk du 3/7/2019.

2019R01829FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte authentique le 26/6/2019 enregistré à la recette des finances boulevard Mohamed Marouf Sousse le 28/6/2019 quittance n°M057219 madame Fathia Hdhili titulaire de la C.I.N 03953584 demeurant cité olympique Monastir a donné à madame Maissa Ben Rhouma titulaire de la C.I.N 04087268 le fonds de commerce situé à avenue Mohamed el Karoui Sousse avec ses éléments corporels et incorporels.

Toutes oppositions sont déposées à l'adresse lycée secondaire Bourguiba à Monastir aux délais de 20 jours.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien du 5/7/2019.

2019S00805FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 20 Juin 2019 enregistré à la recette des finances Gremda Sfax le 21 Juin 2019 quittance n°M062436 enregistrement n°19201466, Mme Rawdhta Khalfa Allah C.I.N 08199196 demeurant à route Gremda km 11 Sfax a vendu à Mme Afef Trabelsi C.I.N 08832464 demeurant à la route Gremda km 9 Sfax la totalité du fonds de commerce du magasin sis à la route Gremda km 7 cité Ennaser Sfax.

Toutes les oppositions doivent être effectuées entre les mains de l'acheteuse Afef Trabelsi à son domicile élu au local sis à route Gremda km 7 cité Ennaser Sfax dans un délai de vingt jours à partir de la date des présentes.

Cet avis est publié au journal "Alchourouk" le 4 juillet 2019.

2019X00932FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 24/6/2019 enregistré à la recette des finances Elain Sfax le 27/6/2019 n°19201009 Farid Chtourou titulaire de la CIN n°05259223 a vendu à Faten Chtourou titulaire de la CIN n°08150746 le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné à l'activité de commerce situé à la route Elain Km 6.5 Sfax. Les oppositions seront reçues auprès du vendeur dans le local d'exploitation du fonds de commerce dans les vingt jours à partir de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne. Cet avis a été publié au journal Assabeh le 7/7/2019.

2019X00933FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé rédigé par Maitre Haikael Ben Ayed avocat en date du 27/6/2019 et enregistré à la recette des finances Gremda le 28/6/2019, quittance n°M064952 et d'enregistrement n°19201513, Mme Fatma Khanfir titulaire de la c.i.n. n°08767102 demeurant au n°20 rue Rachd route Grenda Sfax a vendu à Mme Sana ben Taieb demeurant au n°98 route n°4055 Caied Mhamed Sfax la totalité du fonds de commerce exploité en garderie scolaire sis au n°20 rue Rachd route Gremda Sfax.

Les oppositions sont reçues dans un délai de 20 jours chez l'acquéreur au n°20 rue Rachd route Gremda Sfax.

2019X00941FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 02/7/2019 et enregistré à la recette des finances de Beni Khiar le 3/7/2019 sous le n°19200962 quittance n°M026393 Mme Nesria Elamimi, titulaire de C.I.N n°01755208 résidente à Av. Etats Unis Somaa Nabeul a vendu à Mr Mohamed Ali Chabouh titulaire de la C.I.N n° 06371934 résident à Av. H. Bourguiba Somaa Nabeul, la totalité du fonds de commerce, sous forme de Café avec tous ses éléments matériels et moraux, sis à l'Avenue des Etats Unis Sornaa Nabeul.

Tout créanciers du vendeur peut faire opposition sur le prix d'achat chez Maître AbdelKader Moula, bureau n°7, 4ème étage Néapolis centre, Av. du France Nabeul dans un délai de 20 à partir de l'apparition de cet extrait du JORT.

Le présent avis a été publié à la Presse en date 9/7/2019.

2019N00457FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Mateur le 01/7/2019, quittance M039188 et enregistré sous le n°19201289, Md Kawla Bent Hamda Katrchi, a vendu à Mme Jamila Bent Mohamed Essalah Eddridi la totalité du fonds de commerce, dont l'activité la vente des vieux habits, sis au cité Erraja Mateur.

L'acquéreur accepte les oppositions durant les 20 jours à partir de la date de publication au JORT à son domicile sis au 10 cité elyomrane errabiy Mateur.

Rq : L'annonce est publiée au journal «Echourouk» le 5/7/2019 Page 12.

2019W00218FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant actes sous seing privés inscrits à la recette des finances Tarek Ibn Zied de Bizerte le 20/6/2019 sous le numéro de 19202830 quittance numéro 56395 conclu entre Mm Rawdha Ben Said et Ms Mohamed Yosri Bouzidi en tant que vendeur d'un Fonds de commerce inscrit au R.C, n°B04200122013 situé à la rue Mongi Slim numéro 12 Bizerte et Ms Abd Aziz Ferjani en tant qu'acheteur.

Toute opposition doit être déposé entre les mains des vendeurs dans un délai de vingt jours à partir de la date de publication au JORT.

Cette publication a été publiée au journal Achourouk le 3/7/2019.

2019W00219FCCC2

Vente des parts d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous-seing privé en date du 30/5/2019 Mr Kais Lataoui Faouzi Lataoui, Asma Ben Fatma, Habiba Lataoui, Moufida Lataoui, Jamila Lataoui, Amel Gabsi, Nawel Ben Fatma, Ines Zardoub, Malek Ben Fatma, Ines Marrag, Mongia Dimassi au nom de ses fille Jihen Lataoui et Rahma Lataoui ont vendu à Mme Sana Kheder la totalité de leur parts du fonds de commerce sis à l'avenue Habib Bourguiba Moknine.

Les oppositions seront admises entre les mains de Mtre Belanes Thouraya, avocate, située à son bureau avenue Farhat Hached Moknine dans le délai de 20 jours à partir de l'apparition de cet avis au journal officiel.

L'acte de vente a été enregistré à la recette des finances de Moknine le 21/6/2019 n°43453.

Une copie de cet avis a été publiée au journal le Quotidien le 6/7/2019.

2019P00285FCCC2

Extrait de vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 26/6/2019 enregistré à la recette des finances de Monastir le 26/6/2019 quittance n°M045258 enregistrement n°19203414, la société PROMED identifiant unique 1411754G siège social Immeuble Bab Eddarb Monastir, a vendu à la société SODEBS identifiant unique 0646030T numéro affiliation CNSS 0014917081, sise Immeuble Bab Eddarb n°6-7 Monastir, la totalité du fonds de commerce constitué d'un local exploité dans le commerce du matériel médical sis Immeuble Bab Eddarb Monastir.

Les oppositions doivent se faire au siège de la société SODEBS Immeuble Bab Eddarb n°6-7 Monastir dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication du présent extrait au JORT.

Cet avis a été publié au quotidien Echourouk du 29/7/2019.

2019P00286FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 31/5/2019, enregistré à la recette des finances de Mahdia le 31/5/2019 quittance n°33756, enregistrement n°19201927, monsieur Nacir Sfar, les dames Amira Sfar, Soumaya Sfar, Yosr Sfar, Houda Sfar et Amal Sfar, ont vendu à monsieur Lotfi Hammouda, la totalité du fonds de commerce exploité au local situé place du 1er mai Mahdia exploité sous le nom de «café Tunis».

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à son adresse rue la poste n°3 Mahdia, dans les 20 jours qui suivent la parution de cette annonce au JORT.

Un extrait a été publié dans le journal quotidien, le quotidien paru le 26/6/2019.

2019I00102FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 20/5/2019, enregistré à la recette des finances avenue de l'indépendance à Bardo le 3/6/2019 sous le n°19202145, quittance n°62521 et complété par un avenant en date du 18/6/2019 enregistré à la recette des finances du Bardo le 3/7/2019 sous le n° 19202500, quittance n°69926, Mr. Mehrez Said demeurant au 57 avenue Habib Bougatfa le Bardo; a vendu à Mr. Yosri Turki demeurant à la cité El Wifek bloc 52 El Menzah 6 Ariana, un fonds de commerce exploité comme café de première catégorie au local sis au 55 quater avenue Habib Bougatfa le Bardo (numéro du registre de commerce A01233062016).

Toutes les oppositions doivent être adressées dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au J.O.R.T. auprès de l'acheteur Mr. Yosri Turki au cabinet de son avocat Me. Sofiane Ben Chaabane sis au 13 avenue Slimène Ben Slimène, 2ème étage, El Manar 2 Tunis.

Le présent avis a été publié au journal «Echourouk» et au journal «Le Quotidien» du 10/7/2019.

2019402564FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 4/4/2019, enregistré à la recette des finances d'El Menzah VI le 19/4/2019 sous le n°19402368, quittance n°62752, la société Porsa la République Tunisienne ayant son siège au 0,5 route de Raoued BP 179 Ariana; a vendu à Mr. Mahmoud Boufayed et Mr. Mohamed Boufayed demeurant à la rue Sidi Bou Saïd Korba Plage Nabeul, un fonds de commerce exploité pour la vente, l'achat et l'exposition des équipements et des meubles des boutiques et des espaces commerciaux au local sis au 12 bis avenue Aluned Tlili El Menzah V Ariana (numéro du registre de commerce B1153771997).

Toutes les oppositions doivent être adressées dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au J.O.R.T. auprès des acheteurs Mr, Mahmoud Boufayed et Mr. Mohamed Boufayed au cabinet de leur avocat Me. Sofiane Ben Chaabane sis au 13 avenue Slimène Ben Slimène, 2ème étage, El Manar 2 Tunis.

Le présent avis a été publié au journal «Echourouk» et au journal «Le Quotidien» du 10/7/2019.

2019402565FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 02 et 3 juillet 2019 enregistré à la recette des finances de la cité Ettadhamin en date du 4/7/2019 sous le n°M078153 Madame Sonia Elguizani résidant au 42 cité Ennasser Eddahmani le Kef et monsieur Hassen Echihi résident au 25 rue 4320 Ezzahrouni ont vendu à monsieur Fadhel Ferchichi résidant au 03 impasse n°01 rue 4976 Sidi Hassine la totalité du fonds de commerce consistant en Café exploité au local situé cité el Izdihar Fouchana Rez-de-chaussée titre foncier n°64409 Ben Arous. Les oppositions se font dans un délai de 20 jours à partir de la publication au J.O.R.T entre les mains de l'acheteur à son domicile sus indiqué. Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 10/7/2019.

2019402577FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat en date de 22/11/2016 enregistré à la recette des finances de BAB SQUIKA le 28/11/2016 quittance n° M072429 enregistrement n° 16203220 Mme Radhia bent Amor Oueslati titulaire de la CIN 00339294 délivrée le 6/4/2016 dans le droit de sa mère Mme Fatma Jenen veuve Amor Oueslati titulaire de la CIN 00490879 délivrée le 2/4//2002

En vertu d'une procuration déléguée a vendu un fonds de commerce d'un café catégorie 1 nomée « Layali Zamen » sis à rue Sidi Aloui numéro 42 Bab Souika-Tunis à Mr.Mohamed Salah Ben Mohamed Ghliss titulaire de la CIN 13008317 délivrée le 2/5/2016.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 11 juillet 2019.

2019402578FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances la Marsa le 31/5/2019 sous le n°19203336, reçu n°M065558, Mme Selima Benouda en sa qualité de liquidatrice de la société SPORTSWEAR MANUFACTURE a cédé à Mme Habiba Belkhouja, Chedly , Selima et Khalil Benouda la totalité du fonds de commerce y compris les éléments corporels et incorporels et le droit au bail qui consiste en un local destiné à la confection de tous articles pour hommes, femmes et enfants de style sportswear en vue d'exportation et importation de tous articles textiles et bonneterie..., ledit local est situé au 46 rue 8601 la Charguia, Tunis.

Les oppositions seront faites auprès de Mme Selima Benouda 15 , rue 9 avril, la Marsa, Tunis, et ce, dans un délai de 20 jours après la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est parue dans le journal Echourouk du 27/6/2019.

2019402581FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P en date du 26 juin 2019 enregistré le 26 juin 2019 n° 19201464 quittance n°M041685 Monsieur Mohamed Aziz Guinoubi a vendu la totalité du fonds de commerce sis 33 bis Avenue de la fidélité Cité Ettahrir Tunis avec ses éléments corporels et incorporels à Mr Marouane Ayed.

Les oppositions doivent être effectuées à l'étude de Maitre Ghileb Hamdan Avocat Rue Benghazi Tunis dans les délais de 20 jours à partir de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Achourouk n° 10209 du 3/7/2019.

2019402585FCCC2

Location gérance libre

Contrat de gérance libre d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé dont la légalisation de signature en date du 29/5/2019, enregistrée le 31/5/2019 à la recette des finances de Victor Hugo Sousse quittance n°M0433224 enregistrement n°19301456 la société Leonardo distribution centre au matricule fiscal : 1334788K/A/M/000 a loué le fonds de commerce de la salle d'exposition et de vente des produits de peintures LEONARDO lui appartenant sis à 03 immeuble Hamdi rue Imem Moslem Khzema ouest Sousse pour une période d'un an commençant le

01/01/2019 en finissant le 31/12/2019 à la société Peinture et de distribution centre en cours de constitution représentée par son gérant Mr Mohamed Slim Boufaied titulaire de la carte CIN n°07067365, et titulaire du matricule fiscal n°1625649S/A/M/000.

Et ce avec un loyer mensuel hors taxes de 1 727,895 dinars pour les deux mois janvier et février et un montant de 1814,288 dinars hors taxes pour le reste de l'année 2019.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien en date du 5/7/2019.

2019P00282FCCC3

Location d'un fonds de commerce

M.F : 1629076 T/N/M/000

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de Ksar Hellal le 01/7/2019 sous n°19301142, Madame HAJER KACEM a loué sous forme de gérance libre à la société KACEM MOTORS, tout le fonds de commerce du local sise à Av. Habib Bourguiba Ksar Hellal pour une année renouvelable à partir du 01/7/2019 pour exercer le commerce des pièces auto.

Les objections sont soumises au bureau du maître Imed Atigue, Immeuble Echragua Monastir.

2019P00284FCCC3

Gérance libre

En vertu d'un acte sous- seing privé enregistré à la recette des finances la Marsa le 17 Juin 2019 sous n°19303541, reçu n° 94209, Mr. Mohamed Hichri a loué à Mr Nejib Ben Mahmoud la totalité du fonds de commerce y compris les éléments corporels et incorporels qui consiste en un local destiné à la vente d'alimentation générale, ledit local est situé à la rue de Bizerte , r.d.c en face du logement n° 10, La Marsa ouest, Tunis.

Cette annonce est parue dans le journal Echourouk du 27/6/2019.

2019402580FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

La dénomination de l'association : «Socios Espérance Sportive de Zarzis.

Objet de l'association : Sports et Loisirs.

Objectifs : L'organisation de séminaires à l'intérieur et à l'extérieur de Zarzis pour la concertation sur les moyens appropriés en vue de soutenir l'équipe financièrement,

Approfondir les relations entre les supporters de l'Espérance Sportive de Zarzis résidant à l'étranger.

Siège : 12, Rue Abou Elkacem Chebbi, 4170, Zarzis.

Les Membres :

Président : Salem Nattahi.

Secrétaire général : Hazem Alioui

Trésorier : Ali Fezzani

Membres :

- Ali Abdelmoumin
- Mejdi Mcharck
- Bechir Bouzomita
- Jilani Kaouach.

2019T01087APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association «Les gens aident les gens».

Objectifs :

- Contribuer à la promotion du développement local
- Contribuer à soutenir l'économie sociale et la solidarité en tant qu'alternative de développement
- Chercher à réduire le phénomène de l'immigration illégale

Siège social : 4 rue Habib Thamer Ghardimaou Jendouba

Président : Marwen Ayadi

Vice Président : Takwa Khailia

Secrétaire Général : Mohamed Ben Moussa

Vice secrétaire général : Abdelhamid Herzi

Trésorerie : Asma Herzi.

2019R01798APSF1

Constitution d'association

Nom de l'association : AD GYM ROHIA

Siège : Salle de sport cité Ons 1 Rohia 6150

Objectif : Développement des sports individuel.

Membres :

Président : Daassi Dorsaf

Trésorier : Nasraoui Abdelwahab

Le secrétaire général : Dridi Jalel

Spécialités : karaté

Kick boxing

Gymnastique.

2019R01812APSF1

Constitution d'une association

En vertu d'un PV n°14499 établi par maître Zoghlami Anwar huissier de justice à Tunis le 29/3/2019 constatant le dossier légal constitutif d'une association.

Et suite au dépôt dudit dossier au Secrétariat Général du Gouvernement (direction générale des associations) objet de l'accusé postale n°RR263416645TN du 29/3/2019, et après avoir reçu l'accusé de réception en date du 5-7-2019.

Il a été constitué :

1) L'Association tunisienne des bureaux de change

2) Objet : association de développement économique

- Défendre les intérêts de la profession et assurer sa durabilité.
- Consolider les capacités concurrentielles du secteur.
- Appuyer l'effort de l'Etat en matière de lutte contre le marché parallèle

3) Siège : 5 rue Kamel Atatürk 1er étage Tunis.

4) Bureau directeur :

Président : Ghedira Radhouane

Vice président : Kamel Mgherch

Secrétaire général : Ishrak Bannour

Trésorier : Khaddar Amor.

2019R01818APSF1

Constitution d'une association

Dénomination de l'association : Association médico-chirurgicale du CHU de Médenine.

Siège social : Hôpital Universitaire de Médenine.

Objet : Scientifique.

Buts :

- Assurer la formation médicale continue (FMC).

- Participer au développement du secteur de la santé et de la recherche à Médenine.

- Participer au développement des compétences des médecins et du personnel de la santé pour améliorer d'avantage la prise en charge des patients dans la région.

Président de l'association : Dr. Abdelmajid Khabir.

Secrétaire général : Dr. Mongi Yahya.

Trésorier : Dr. Ali Houidi.

Date et n° du reçu de dépôt : 21 Juin 2019 - RR261768755TN.

2019R01821APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Tunisienne des Cultures et des Arts

Catégorie : Culturelle

Siège : Avenue Habib Bourguiba - Sidi Bou Ali 4040 Sousse.

Déclaration et date du dépôt : N°RR239267671 TN du 26/6/2019

Président : Hadj Taieb Aziz

Secrétaire général : Hachem Amira

Trésorier : Grami Omrane.

2019S00823APSF1

Constitution d'une association

Suivant procès-verbal de constat n°8924 en date du 01/7/2019 établi par le maître Mahdi Wenisi huissier notaire et suite à la lettre recommandée en date du 26/02/2019 sous n°RR 262731235 TN au secrétaire général du gouvernement et suite à l'accusé de réception en date du 12/6/2019, une association de nature Educative a été constituée :

Nom de l'association : Association de la Jeunesse sawaed à Naffatia

Adresse : Naffatia-Ben Gardanne - Médenine

Objectif :

- Contribuer à l'organisation d'activités dans différents domaines (social, volontaire, sensibilisation, information et éducation

- Sensibiliser à la catégorie émergente à travers la diffusion du principe de continuité et de volontariat

- Contribuer à la constitution d'organismes éducatifs dans plusieurs spécialités conformément aux lois applicables.

Président : Nedri Haythem

Secrétaire général : Lamjed Bonjnah

Trésorier : Nawfel Sekrafi

Nombre des membres : 13 membres.

2019M00280APSF1

Constitution d'une association

Suivant procès-verbal de constat n°21420 en date du 26/10/2018 établi par le maître Abdelaziz Gammoudi huissier notaire et suite à la lettre recommandée en date du 27/12/2018 sous N° RR 196774325 TN au secrétaire général du gouvernement et suite à l'accusé de réception en date du 13/3/2019, une association de nature Sociale a été constituée :

Nom de l'association : Association Errahma soins aux personnes âgées

Adresse : Smar /Tataouine

Objectif : - Soins aux personnes âgées

Président : Moussa Ben Mouhamed Ben Moussa Naâs

Secrétaire général : Ayadi Hssini

Trésorier : Tahar Touil

Nombre des membres : 08 membres.

2019M00281APSF1

Constitution d'une association

WIDED SPORTIF GHANNOUCHE

Nom de l'association : Wided sportif Ghannouch

Objectif : Sport

Local : Maison des jeunes Ghannouche

Statut administratif : Président d'association : Khaled Zaatra

Secrétaire Général : Mohamed Habib Alaya

Trésorier : Moncef Alaya.

2019Z00137APSF1

Constitution d'une association culturelle

Nom de l'association : Association culturelle d'été à El Ouidiane

L'adresse de l'association : El Ouidiane

Président : Dallagi Mansour

Les membres : Mgherbi Fatima (secrétaire général), Bouguerra Abedhamid (aide secrétaire général), Bou Said Naceur (trésorier)

Objet : Faire revivre les traditions, Stimulation culturelle

Spécialités : Activation et culture.

2019N00455APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Club sportif de boxe à Béja

Le siège de l'association : cité el Andalus Trik Maagoula Béja 9000

Objectifs : Former et organiser la jeunesse et développer ses capacités physiques et artistiques

Président : Idriss Melki

Trésorier : Djebbi Housin

secrétaire général : Maafi Marwa.

2019J00075APSF1

Constitution d'une association

Nom : Zahret achamel lethakafa wa elibdaa

Rue : 9 Avril Mel Bourguiba

Objectifs :

- Contributions aux activités culturelles

- Contributions pour développements des talents dans l'art et le théâtre.

- Partenariat et coopération culturelle

Membres :

Samira Ben Nasr : Président de l'association

Amel Lahbib : Secrétaire Générale

Samar Boussairi : Trésorier.

2019W00221APSF1

Constitution d'une association

Nom d'Association : Association KARAMA

Catégorie : association a but non lucratif

Objet : bien être social

Siège social : Cebbala 9122

Adresse : 48 Rue Martyrs Cebbala 9122.

Comité :

Président : Mhamdi Jaloul Ben Othmani

Secrétaire général : Mhamdi Miled

Trésorier : Saoudi Sondes.

2019Y00048APSF1

Constitution d'une association

Nom : Noujoum al malaaeb

Type : sportif

Objectifs : former et encadrer les jeunes, développer leurs capacités techniques et physiques et élever leur niveau sportif et éthique.

Siège social :

Autorisation :

N°36 de 7 juillet 2019 publié par le commissariat régional à la jeunesse et aux sports à Kebili.

La structure administrative :

- Le président : Anis Lemtarrab

- Le secrétaire général : Fathi Ben Mansour

- Le trésorier : Mabrouk Benamor.

2019O00035APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association "Taqallam for freedom of speech and creativity"

Siège : 26 rue Mokdad Ibn Al Aswad, lot numéro 12, cité Avicenne, immeuble C2 Tunis 2066.

Objet : Intervenir sur les plans locaux et internationaux pour renforcer le droit à l'expression libre, la libre pensée et la créativité. Ainsi que le renforcement de la liberté de la presse et l'accès libre à l'information.

Objectifs :

Création des espaces libres pour l'innovation et la créativité dans les domaines liés aux médias, théâtre, cinéma, blogging, littérature et la culture en général.

Aider à réformer les médias et à renforcer la culture de l'accès à l'information,

éducation aux médias et à l'information

Président : Walid Mejri

Secrétaire générale : Latifa Hosni

Trésorière : Mabrouka Khedhir

Membre : Chakib Abdallah

Membre : Sara Ben Hsouna.

2019402539APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Tunisienne pour la Gouvernance Fiscale

Objet : Promouvoir la gouvernance fiscale, oeuvrer pour la justice fiscale, diffusion de l'information fiscale.

Siège : 15 rue Ibnou Tafargine, 1002 le Belvédère, Tunis.

Objectif : Promouvoir la transparence fiscale, l'accès à l'information dans le domaine fiscal, développement de la culture fiscale.

Président : Skander Sallemi

Trésorier : Anis Ben Said

Secrétaire général : Mohamed Wadii Hassine

Membres :

Hafedh Zribi.

Taoufik Sediri.

2019402540APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association «Onshor»

Adresse : Bâtiment Echeaar, 2 rue Elharira, Cité Mahrajène, 1082, Tunis.

Les objectifs de l'association :

- Contribuer à la consécration du Droit d'accès à l'information.

- Encourager la promotion de la culture des données ouvertes.

- Œuvrer pour la création des services et applications en utilisant les données ouvertes.

- Réalisation des études et des recherches sur le droit d'accès à l'information et l'utilisation des données ouvertes.

- Renforcement des principes de transparence et de bonne gouvernance dans les différents secteurs et dans tout ce qui concerne la gestion des services et deniers publics.

Le comité fondateur :

Président : Mr Charfeddine Ben Amara Yakoubi.

Trésorier : Mr Kamel Ben Abdelaziz Malleh.

Secrétaire générale : Issam Ben Bachir Sghaier.

Membre : Mr Sofien Ben Chaabane Arfaoui.

2019402553APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Tunisia Clean

Siège social : 73, rue des palmiers, résidence les pins - 2070 - La Marsa

Date et numéro d'accusé de réception : 29/6/2019 sous N°RR 246529404 TN

PV de consultation des documents relatif à la création de l'association fait par Maître Azzouz Zeribi n° 48224 du 24 juin 2019.

Les activités de l'association :

- Actions de sensibilisation au public aux problématiques environnementales et écologiques en Tunisie,

- Des campagnes publiques qui portent le nom de "TounescleanUP" pour la promotion et la défense de l'environnement

- La publication de bulletins d'informations environnementales

- La participation aux actions publiques en matière environnementale.

Comité Directeur :

Président : M. Houssem Hamdi

Vice Président : M. Wassim Khiari

Secrétaire Général : M. Jalel Bouslah

Secrétaire Général Adjoint : Mme Aya Khiari

Trésorier : Mr André Raymond Michou.

2019402570APSF1

Création d'une filiale d'une association étrangère

Conformément aux dispositions de l'article 23 du décret-loi n°88-2011 du 24 septembre 2011 relatif à l'organisation des associations et suivant le PV de constat de Me Kouki Mohamed Hassan huissier notaire en date du 16/05/2018, Deutsche Welle Akademie déclare la création de sa branche en Tunisie selon les informations suivantes :

Dénomination : Deutsche Welle Akademie Bureau de Tunisie (filiale)

Objet et But : Deutsche Welle Akademie bureau de Tunisie prévoit de diriger et de mettre en œuvre des projets et des activités liés aux mêmes projets que ceux développés par Deutsche Welle Akademie en Allemagne y compris la formation et les consultations qui visent entre autres :

- Les Médias, les directeurs, les journalistes (citoyens), et le personnel technique;

- Le personnel des organisations de la société civile ;

- Le personnel de l'éducation et de la jeunesse, par exemple dans les centres de jeunesse tunisiens ;

- La jeunesse et spécialement le développement d'une culture journalistique en fournissant et déployant des experts dans le cadre de projets financés par l'UE;

- Les Directeurs, conférenciers, experts, techniciens et étudiants des organismes de formation pour les journalistes futurs ou expérimentés ;

- Les responsables des médias et des relations publiques dans les organisations publiques ainsi que des décideurs politiques en Tunisie.

Les objectifs de l'association sont la professionnalisation de certains médias publics, privés et communautaires et leur performance publique, la stabilisation de certains médias, la promotion de l'éducation aux médias chez les jeunes et l'organisation de formations destinées aux organisations actives dans le domaine des médias.

Siège de l'association : 136, Avenue de la Liberté, B3-3, Belvédère - 1002 Tunis, Tunisie.

2019402574APSF1

Homologation de résolutions

Additif

Association jeunesse Démocratique pour la paix et l'humanité

Est ajouté à l'avis 2019H00141APSF1 paru au jort annonces légales n°68 du 02/07/2019 page 2603 ce qui suit :

Président : Ali Zairi

Secrétaire général : Boubaker El Gafsi

Trésorerie : Imen Aben.

2019S00806APSF2

Avis

Suite au procès-verbal de 25 Mai 2019 déposé à la Municipalité de Sousse sous le numéro 5727/519 le 5 juillet 2019 s'est fait rectifier le bureau du syndicat des copropriétaires de la Résidence Farah+ siège Bouhsina Route Kalaa Sghira enregistré suite au procès-verbal à la recette des finances Mohamed Maarouf Sousse sous le numéro 17702224 le 16/11/2017 et déposé à la Municipalité de Sousse sous le numéro 9843/519 le 17/11/2017 comme suit : Le Président: M'hamed Ben Sadok Ben Mohamed Doghmen. Le Secrétaire Général : Mahmoud Ben Mohamed Farhat Ben Hassine.

Le Trésorier: Mohamed Ben Rchid Ben Amor ben Mabrouk.

2019S00812APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Adjudication immobilière

Il sera procédé à la vente de l'immeuble ci-après le 8/8/2019 à 9 heures du matin à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Sousse au palais de justice de Sousse.

Le demandeur à la vente : Jameleddine Yacoub CIN. n°02859980, domicile élu chez son avocat Maitre Hédi Boufares.

Le debiteur saisi : Mohamed Abderrouf Gazah C.I.N 02837440 demeurant 8 Rue Oman n°109 Msaken

L'immeuble mis en vente : la totalité de l'immeuble dénommé « Essaâda» objet du titre foncier n° 70190 Sousse sis, à Sousse. délégation de Sousse, Gouvernorat de Sousse, rue Hammamet cité olympique de Sousse d'une superficie totale de 267 m2 objet de la parcelle n°267 m2, composée d'un rez-de chaussée ayant des escaliers menant au premièr étage, un salon; 2 chambres, un groupe sanitaire et cuisine, le premier étage comprend 4 chambres, une salle de bain et un balcon,

équipée en eau potable, électricité, gaz de ville, chauffage central et reliée aux conduites d'assainissement.

Les charges : 8 hypothèques inscrites au profit de la BIAT

L'avocat poursuivant : Maitre Hédi Boufares Avocat à la cour de cassation à son étude sise Rue Salah SAAD à Sousse (M.F 80180P)

Mise à prix. : 299400 dinars (après réduction de la mise à prix de 40%).+ les frais de la première adjudication et de la deuxième adjudication.

Observation : Pour consultation du cahier des charges contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse ou contacter l'avocat poursuivant maître Hédi Boufares.

Pour participer à l'adjudication il faut consigner le 1/3 de la mise à prix ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrevocable.

Pour la visite de l'immeuble mis en vente chaque dimanche de midi à 13 heures.

2019S00808VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Nizar Barkia syndic de la faillite de la société Etablissement Abid d'Aliments composés «ETAAC» et représentant de la masse des créanciers, domicile élue chez Maître Adel Atitallah sis à la rue Salem Harzallah immeuble Attijeri Bank 3ème étage Sfax.

La partie saisie : Société Etablissement Abid d'Aliments composés «ETAAC», SARL, MF 718736X, RC B134012000, représente par le syndic de la faillite Mr Nizar Barkia demeurant à la rue Nasria immeuble Tej 3ème étage n°34 Sfax El-Jadida Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisie :

L'immeuble dénommé «ETAAC» objet du TF n°108499 Sfax sis au sud ouest de Amra la foret de Sidi Marwen au bord de la route principale n°16 et une rue Sfax et plus précisément route Mahdia km28 délégation de Amra Sfax à gauche de la route menant de Sfax à Mahdia en face agromed consistant en un terrain d'une contenance de 4941 m² délimité du coté sud par la GPI6 Sfax Mahdia, du coté est par Fathi Katteni, du coté nord par Mokhtar Katteni, et du coté ouest par Habib Katteni sur lequel est édifiée une grande usine des alimentations composées contenant des machines de production des alimentations.

Elle est composée de 2 ateliers adjacents entre eux une séparation de 2.5 mètres de hauteur d'une superficie totale couverte de 670 m².

Le 1er atelier d'une superficie de 466 m² contient dans la partie nord est 2 petits magasins ou est déposé les blés des silos métalliques qui seront envoyés aux machines de production des alimentations,

Le 2ème atelier d'une superficie de 204 m² contient dans la partie sud est une salle de commande dont les pilons en béton armé et les murs en brik, le toit en charpente et le sol en béton armé, il est équipé en une grande porte métallique.

L'administration est située dans la partie sud ouest du terrain composé de 2 étages d'une superficie totale de 222 m².

Le rez-de-chaussée d'une superficie de 111 m² composé d'une salle de réception, des escaliers menant au 1er étage, une grande salle commerciale, une salle d'eau, une kitchenette et à l'intérieur 2 bureaux dont leur entrée par une porte métallique que mène à un espace du coté ouest.

Le 1er étage d'une contenance de 111 m² contenant un grand hall ouvert sur des escaliers, un grand bureau de l'administration générale, un couloir, une salle d'eau, une kitchenette et 2 bureaux à l'intérieur.

Il contient un local de chauffage d'une superficie de 15 m², une décharge extérieure d'une superficie de 45 m² une construction métallique et en charpente, un dépôt au coin nord ouest d'une superficie de 35 m² dont le toit en charpente il est inachevé et en mauvaise état, une clôture extérieure qui entoure tout l'immeuble de 290 mètres environ et un transformateur avec 2 petites chambres comme locales technique ayant une porte métallique.

Mise à prix : (300.000.000) après la réduction du prix du 40%.

La date et lieu de la vente : le 19/8/2019 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X00912VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction de 40 %

Cabinet Maître Hayet Dhouib

Avocate à la cour de cassation à Sfax

A la demande de : BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE - RC : B187881996 Siège social 70/72 Av Habib Bourguiba en sa qualité de créancière

Contre la partie : 1/ Mohamed Chaari en sa qualité de failli débiteur.

2/ Rafik Chaari en sa qualité de GARANT HYPOTHECAIRE.

A la diligence de : Maître Dhouib Hayet Avocate à la cour de cassation demeurant rue Abou El Kacem Chebbi immeuble Centre Marhaba escalier «A» 2 étage Sfax.

Immeuble objet de la saisie moitié indivise d'un étage de villa sise, Route de Menzel Cheker km 1.8 Sfax d'une superficie de 92 m² pour tout l'étage (soit 46 m² pour la moitié saisie)

Mise à prix : Vingt cinq Milles cinq cent dinars (25500D) Après déduction de 40 %.

Date et lieu de la vente : Mercredi 7/8/2019 à partir de 9h devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance Sfax2.

On peut visiter le local saisi tous les jours.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix. L'avocat poursuivant Maître Hayet Dhouib rue Abou Kacem Chebbi immeuble Centre Marhaba escalier «A» 2 étage Sfax.

2019X00930VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Hentati Moneèm

Avocat à la cour

12 rue Salem Harzallah 3000, Sfax

(74)222.226

Partie poursuivante :

Barkia Nizar, Expert Comptable, titulaire de la carte d'identité nationale n°5240724 le syndic de la Société des articles techniques des chaussures SARTAK, son avocat Maître Moneèm Hentati, Avocat à la cour 12 rue Salem Harzallah - Sfax.

Société des articles techniques des chaussures SARTAK au nom de son syndic Barkia Nizar, Expert Comptable, demeurant à la rue Enassria, appartement "Tej" 3ème étage bureau n°34 Sfax nouveau.

Propriété à vendre :

Un terrain sis route de Gabès km 6, plus précisément à une rue non goudronnée dérivée du coté ouest de la rue principale du souk Jomaa, sise à 800 m du coté sud Route du gabes, ce terrain sise à une Zone industrielle non aménagée et auprès de Sté SIAP et ONAS et avec une entrée par un contrat enregistré le 4/5/1986 Folio 7 wed 28.

Mise à prix :

Trois cent quinze mille dinars (315.000.000d), en plus des frais et honoraires qui seront fixés par le tribunal en sus.

L'enchère ne peut être effectuée que par un avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix au moins.

Lieu et date de la vente :

La vente aura lieu à l'audience des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax 2 sis rue Ahmed Aloulou à coté du siège de la caisse nationale de sécurité sociale Sfax2, le mercredi 14/8/2019 à partir du neuf heures du matin.

Visite de l'immeuble :

La visite de la propriété à vendre peut s'effectuer quotidiennement sauf le dimanche pendant l'horaire de travail administratif. Pour de plus amples renseignements il y a lieu de contacter l'avocat de la partie poursuivante à l'horaire indiqué et prendre connaissance du cahier de charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Sfax.

2019X00934VEPA1

Vente aux enchères publique

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm Banque du sud 3éme étage Sfax

La partie poursuivante: Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R,C: B187 88 1996 , sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie: Jamel ben Mohamed Jnifen directeur général d'un hôtel, CIN 00326347, demeurant à Ennasr 2 Avenue Béhi Ladhgham Cité Erriadh Ariana.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax.

L'immeuble saisi: L'immeuble dénommé «NADIA» objet du TFN 6140 Mednine d'une contenance de 5000 m2 sis à Midoun Djerba gouvernorat Mednine Ouled Omar d'une contenance de 5000 m2 consistant en un terrain contenant 4 palmiers, 20 oliviers de grandes taille et 6 oliviers de petites taille, un puits et une plateforme en ciment d'une superficie de 652 m2, délimité du coté est au long de 34.08 mètres par une haie ensuite la parcelle n° 593 de la zone cadastrale C Midoune, du coté sud au long de 45.59 mètres par une haie ensuite la parcelle n° 557 de la zone cadastrale IX Midoune d'un coté et d'un autre coté au long de 26,91 mètres et 15.71 mètres par une haie ensuite la parcelle n° 429 de la zone cadastrale IX Midoune, du coté ouest au long de 43.49 mètres une limite ensuite la parcelle n°430 de la zone cadastrale IX Midoune d'un coté et d'un autre coté une limite au long de 15.21 mètres ensuite la parcelle n°1 de la zone cadastrale IX Midoune et du coté nord au long de 25.01 mètres d'un coté et d'un autre coté une limité au long de 4.01 et 55.37 mètres ensuite la parcelle n° 1 de la zone cadastrale IX Midoune.

La partie est d'une contenance de 1224 m2 classé urbaine et le reste du terrain d'une contenance de 3776 m2 à usage agricole.

Mise à prix : (167.118.000) après la réduction du prix du 40%

La date et lieu de la vente : le 14/8/2019 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de mednine.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de

Mednine où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X00942VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière après réduction de la mise à prix de 40 %

Cabinet Maître Korbi Souissi Manoubia

Avocat

1, rue d'Algérie - Nabeul - 1er étage

TVA : 4964864/C/P/000

Tél : 72.223.155

A la demande de : Mr Raouf Korbi, qui a fait élection de son domicile au cabinet Maître Korbi Souissi Manoubia demeurant à 1, rue d'Algérie - 8000 Nabeul.

Contre : Mr Maaouia Ben Tahar Mahmoud, demeurant à Beni Aychoun - Korba.

A la diligence de : Maître Korbi Souissi Manoubia, Avocat à 1 rue d'Algérie - Nabeul,

Immeuble à vendre : consiste en : 238.389 parts propriété de Mr Maaouia Mahmoud dans le terrain Houria 43 objet du Titre Foncier N°607360 Nabeul sis à Beni Aychoun Korba consistant en la parcelle 694 de surface totale de 3678mètre carré divisé en 3678 parts, proche de la route qui mène de Korba à Tunis, à usage d'habitation UA3.

Mise à prix des parts : Onze mille cent quatre vingt dinars 635 minimes (11.180DT.635) après réduction de 40% auquel s'ajoute le montant de 2.529DT.705 à titre de frais et honoraires fixés par le tribunal à l'audience du 17/6/2019.

Date et lieu de la vente : Lundi 5/8/2019 à partir de 8h30 du matin devant la chambre des saisies immobilières du Tribunal de 1ère instance de Nabeul.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

Observation :

1- Pour participer à la vente, les étrangers doivent obtenir l'autorisation préalable de Monsieur le gouverneur de Nabeul.

2- Tout participant doit consigner le tiers (1/3) de mise à prix, et se faire représenter par un avocat.

3- Pour prendre connaissance du cahier des charges, s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Nabeul ou au cabinet de l'avocat poursuivant pendant les jours heures ouvrables.

2019N00472VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière après réduction de la mise à prix de 40 %

Cabinet Maître Korbi Souissi Manoubia

Avocat

1, rue d'Algérie - Nabeul - 1er étage

TVA : 0964864/C/P/000

Tél : 72.223.155

A la demande de : Mr Raouf Korbi, qui a fait élection de son domicile au cabinet Maître Korbi Souissi Manoubia demeurant à 1, rue d'Algérie - 8000 Nabeul.

Contre : Mr Mohamed Naceur Mahmoud, demeurant à Beni Aychoun - Korba.

A la diligence de : Maître Korbi Souissi Manoubia, Avocat à demeurant à 1 rue d'Algérie - Nabeul.

Immeuble à vendre : consiste en : 238.389 parts propriété de Mr Mohamed Naceur Mahmoud dans le terrain Houria 43 objet du Titre Foncier N°607360 Nabeul sis à Beni Aychoun Korba consistant en la parcelle 694 de surface totale de 3678 mètres carrés divisé en 3678 parts, proche de la route qui mène de Korba à Tunis, à usage d'habitation UA3.

Mise à prix des parts : Onze mille cent quatre vingt dinars 635 millimes (11.180DT.635) après réduction de 40% auquel s'ajoute le montant de 2.458DT.160 à titre de frais et honoraires fixés par le tribunal à l'audience du 17/6/2019.

Date et lieu de la vente : Lundi 5/8/2019 à partir de 8h30 du matin devant la chambre des saisies immobilières du Tribunal de 1ère instance de Nabeul.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

Observation :

1- Pour participer à la vente, les étrangers doivent obtenir l'autorisation préalable de Monsieur le gouverneur de Nabeul.

2- Tout participant doit consigner le tiers (1/3) de mise à prix, et se faire représenter par un avocat.

3- Pour prendre connaissance du cahier des charges, s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Nabeul ou au cabinet de l'avocat poursuivant pendant les jours heures ouvrables.

2019N00473VEPA1

Vente aux enchères publiques

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous mentionné le mercredi 14/8/2019 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Mahdia à 9h du matin dans son prétoire habituel.

L'Avocat poursuivant : Maître Ahmed Laouiti Place Leader Cité Trabelsia Monastir. MF : 646195 Q

Le poursuivant : La Banque de l'Habitat (S.A) représentée par son Président Directeur Général ayant son siège social Avenue Mohamed V Tunis MF : 24588 W/P/M/000

Contre : El Ajmi Ben Mohamed Belabed, Gérant Société, Titulaire de la C I N 03800238 demeurant à Avenue El Haj Chabane Echayeb El Jem Gouvernorat Mahdia.

Immeuble mis en adjudication : L'appartement nommé "Siwar 9" du titre foncier n°42730 Mahdia - sis au 1er étage correspondant au parcelle n°9 de dont la superficie totale est de 69 m², outre les parts indivise représentant (64/270) de la totalité de la propriété nommé "Siwar" objet du titre foncier 14985 Mahdia sis à El Jem Gouvernorat de Mahdia.

Les charges : Un commandement valant saisie immobilière inscrit le 8/11/2018 (Mahdia vol 3/2018 n°545) au faveur de Karim Mohamed.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 48.300.000 DT outre les frais de poursuite.

Visite de l'immeuble : Chaque jour, et pour plus d'information consulter le cahier de charge déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Mahdia ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Participation aux enchères : Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2019P00283VEPA1

Vente aux enchères publiques de 03 immeubles immatriculés sis à Ezzahra au bord de la mer objet des titres fonciers n°30263 Ben Arous, 30269 Ben Arous

et 30791 Ben Arous

(2ème audience après rabat de la mise à prix de 40%)

Cabinet Maître Sahbi Hadrich

Avocat

17 rue de Marseille, 2ème étage - Tunis

Tel : 71.340.429

Fax : 71.340.684

GSM : 98.351.552

1) Le créancier saisissant :

Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT" en la personne de son représentant légal, S.A, RC N°: 187881996, MF N°: 000110F, ayant son siège social au n°70-72 avenue Habib Bourguiba, -Tunis-, élisant domicile chez son avocat Maître Sahbi Hadrich, dont l'étude est sise au n°17 rue de Marseille, 2ème étage, - Tunis.

2) Le débiteur saisi :

Mr. Rafik Ben Mohamed Fakhfakh (C.I.N n°00431783), demeurant au n°17 rue du Bois, Zone Industrielle Ksar Saïd, Douar Hicher, -Manouba, ou bien : au n°33 avenue de France, Ezzahra, Ben Arous, ou bien : au n°35 avenue de France, Ezzahra, Ben Arous-, ou bien : au n°57 rue 1er juin, Mutuelleville, - Tunis.

3) L'avocat poursuivant :

Maître Sahbi Hadrich Avocat, (MF N°: 0510376V/P/A/000), dont l'étude est sise au n°17 rue de Marseille, 2ème étage, - Tunis.

4) Désignation de l'immeuble saisi et mis en vente :

- Selon les données du registre foncier:

La totalité des 03 immeubles revenant à titre de propriété au débiteur saisi :

- Le premier :

La totalité de l'immeuble sis à Ezzahra en bordure d'une allée, d'une superficie de 01 a 32 ça (132 m²), fractionné en 132 parts, dénommé "ANGEL HENRY", faisant l'objet du titre foncier n°30263 Ben Arous.

- Le deuxième :

La totalité de l'immeuble sis à Ezzahra en bordure du domaine public maritime, d'une superficie de 01 a 84 ça (184 m²), fractionné en 184 parts, dénommé "JEAN HENRY", faisant l'objet du titre foncier n°30269 Ben Arous.

- Le troisième :

La totalité de l'immeuble sis à Ezzahra en bordure du domaine public maritime d'une part et d'une rue d'autre part, d'une superficie de 11 a 56 ça (1156 m²), fractionné en 1156 parts, dénommé "GAUBIN", faisant l'objet du titre foncier n°30791 Ben Arous.

Selon le 1er rapport d'expertise en date du 6/3/2017 établi par Mr. Mohamed Fathi Bennaceur l'expert judiciaire en matière des affaires foncières en exécution de l'ordonnance sur requête rendu par le tribunal de 1ère instance de Ben Arous en date du 15/6/2016 sons le n°8981, mis à jour parle 2ème rapport en date du 25/9/2018 établi par le même expert en exécution de l'ordonnance sur requête rendu par le tribunal de 1ère instance de Ben Arous en date du 7/3/2018 sous le n°23174 :

Les 03 titres fonciers sus-indiqués consistent en une parcelle de terrain rectangulaire clôturée sise à Ezzahra, Ben Arous, au bord de la mer, plus précisément, au n°33 avenue de France, Ezzahra, sur laquelle est construit un immeuble destiné à l'habitation composé d'un RDC, et d'un étage. La superficie couverte totale de l'immeuble est de 1472 m² :

- Le RDC d'une superficie couverte de 250 m², comportant : un porche d'entrée, un hall, 02 salons, 04 chambres, une cuisine, une salle de bain, 02 lavabos, un garage, et un escalier qui mène à l'étage.

- L'étage d'une superficie couverte de 235 m², comportant : un couloir, 02 salons, 05 chambres, 03 salles de bains, 02 lavabos.

L'immeuble est clôturé de tous les cotés.

Les plafonds sont faits par des dalles, du béton armé et du faux plafond en plâtre. L'état des constructions est très bien.

Les matériaux utilisés sont de qualité supérieure (marbre blanc, fer forgé, menuiserie en aluminium, bois acajou, équipements sanitaires de let choix etc ....)

L'immeuble est doté de la climatisation centrale et de tous les équipements tels que l'eau potable, l'électricité, ligne téléphonique, l'évacuation des eaux usagées et la route goudronnée.

5) Mise à prix :

Elle est fixée à un million trois cent vingt neuf mille dinars (1.329.000,000 dinars), et ce après rabat de la mise à prix de 40%, en sus des frais légaux et les honoraires de l'avocat qui

seront fixés le jour de l'adjudication.

6) Date et lieu de l'adjudication :

La vente aux enchères publiques se fera à la barre de la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Ben Arous sis à Chouchet Radés, Ben Arous, le jeudi, quinze août deux mille dix-neuf (15/8/2019), à partir de 9 heures (affaire N° : 39091).

7) Visite et constat des lieux :

L'immeuble saisi peut être visité par toute personne tous les jours durant les heures de travail en se rendant sur les lieux à l'adresse sus-indiquée et sans condition préalables.

8) Observation :

Toute personne peut prendre communication du cahier des charges déposé au greffe de la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Ben Arous sis à Chouchet Radés, Ben Arous, ou à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Sahbi Hadrich, sise au n°17 rue de Marseille, 2ème étage, - Tunis-. Les enchères sont portées par l'Intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la trésorerie générale, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable, et ce conformément au dernier paragraphe de l'article 425 du c.p.c.c. Pour les étrangers il faut produire les autorisations requises.

2019402563VEPA1

Avis aux créanciers

Faillite de la Société EXCEL FISH "SA

Capital social : 8.450.000 dt

RC : B27214722010

MF : 1179546YNM/000

En vertu de la décision judiciaire rendue par le tribunal de première instance de Sousse le 9/7/2019 dossier sous le n°5730, il a été décidé :

La faillite de la société "Société EXCEL FISH" sous le numéro du matricule fiscal 1179546Y et la nomination de Md Maeb Elabidi en tant juge commissaire et Me Hatem Nasri en tant syndic de faillite et ordonne apposition des scellés au siège social de la société, le tribunal décide la faillite du dirigeant de la société HAFED BEN HAMED HMID.

2019R01830VEPA2

CNSS 030591-36

Suivant jugement rendu en date du 2/7/2019 sous n°201, le tribunal de première instance de Sousse a ordonné à la société El Ksar Hôtel la poursuite de son activité par la location de l'hôtel à un tiers et la désignation de M Lotfi Khelifi en tant qu'administrateur chargé de la rédaction du cahier des charges sous la supervision du juge commissaire Mme Khaoula Belhaj Jerad, la remise des offres au tribunal à l'audience du 30/7/2019 et l'accomplissement des formalités de publication du présent jugement au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux journaux quotidiens dont l'un en langue arabe.

Le dernier délai pour le dépôt des offres est fixé au 25/7/2019.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra visiter Hôtel Elksar à Sousse après avoir retiré le cahier des charges contre paiement de 500 dinars non remboursable.

Pou r plus de renseignements contacter M Lotfi Khelifi dont l'étude est au 23, avenue des Etats Unis d'Amérique Tunis-Belvédère n° 71.842.870 fax 71.799.504.

2019S00810VEPA2

Liquidation de société

AH CONSULTING

MF : 1418846Q/A/M/000

R.C : B513142015

Monsieur Antabli Achref liquidateur de la société AH CONSULTING, informe le public du dépôt de la décision de distribution des fonds disponibles provenant de la liquidation de la dite société à 06 Rue Mahmoud Zhioua Menzel Temime 8080. Toute personne intéressée peut faire opposition dans un délai de quatre vingt dix jours à compter de la date de parution de cet avis au JORT conformément aux dispositions de l'article 46 du code des sociétés commerciales.

Il y a lieu de noter l'absence totale des fonds de liquidation vu l'absence totale des actifs de la société.

2019N00454VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE ARABE DE TUNISIE «SOPIAT»

Société anonyme

Au capital de 25.995.380 dinars

Siège social : 70 -72 Avenue Habib Bourguiba Tunis

Chers actionnaires, vous êtes invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire de la société SOPIAT qui se tiendra jeudi 01 août 2019 à 11h heures au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital de la société

2. Modification corrélative de l'article 6 des statuts de la Société

3. Pouvoirs.

2019T01079SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE ARABE DE TUNISIE «SOPIAT»

Société anonyme

Au capital de 25.995.380 dinars

Siège social : 70 - 72 Avenue Habib Bourguiba Tunis

Chers actionnaires, vous êtes invités à assister à l'assemblée générale ordinaire de la société SOPIAT qui se tiendra jeudi 01 Août 2019 à 10h heures au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice clos le 31/12/2018

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018

4. Approbation des conventions réglementées

5. Quitus aux Administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2018

6. Affectation du résultat de l'exercice 2018

7. Attribution des jetons de présence

8. Désignation/Renouvellement des mandats des Administrateurs

9. Désignation/Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

10. Pouvoirs.

2019T01080SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société tunisienne d'outils de coupe

SOTUCOUPE

S.A au capital de 420 000 DT

Les actionnaires de la société tunisienne d'outils dé coupe sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le :

Lundi 5 Août 2019 à 15h au siège de la société : Av. de l'environnement - Fouchana pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2013 et 2014

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes de l'exercice 2013 et 2014

- Approbation des rapports et des comptes de la société de l'exercice 2013 et 2014

- Quitus aux membres du conseil d'administration

- Questions diverses.

2019R01813SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société IDEAL SANITAIRE

SA au capital de 21 560 000 dinars

Siège social : Nâassen Tunisie

Identifiant Unique : 345571W

Messieurs les actionnaires de la société IDEAL SANITAIRE sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social de la société sis à Nâassen Tunisie, le lundi 29 juillet 2019 à 11 h à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

1- Lecture et Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2018.

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018.

3- Quitus aux administrateurs.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2018.

5- Questions diverses.

2019R01816SANB3

SOCIETE D'ANIMATION ET D'HOTELLERIE DE MAHDIA SAHM

S.A au capital de 2175 000 DT

12, Rue Saint Augustin, 1082 Tunis

M.F : 345 769 JAM 000

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'assemblée générale ordinaire de la Société d'Animation et d'Hôtellerie de Mahdia «SAHM» qui sera réunie le 24 juillet 2019 à 10H du matin au siège social 12 Rue Saint Augustin - Tunis Belvédère.

Et ce à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du commissaire aux comptes de l'exercice 2016.

2. Approbation des états financiers de l'exercice 2016.

3. Affectation des résultats de l'exercice 2016.

4. Approbation s'il y a lieu des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

5. Application des dispositions des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales.

6. Nomination du commissaire aux comptes.

7. Quitus aux administrateurs.

8. Questions diverses.

2019R01819SANB3

Convocation

Société INTERCOLOR

M.F : 20515 K/A/M/000

Société anonyme

Au capital de 1.134.700 Dinars divisé en 113.470 Actions nominatives de 10 Dinars chacune

Siège social : Zone Industrielle de Bou Argoub (Gouvernorat de Nabeul)

Les actionnaires de la Société INTERCOLOR sont convoqués au bureau de la Société, 8, Rue de la Gare Zone Industrielle de MEGRINE le vendredi 23 Août 2019 à partir de 10 Heures, en assemblée générale ordinaire afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la date de tenue de l'assemblée générale.

2) Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2018.

3) Rapports du Commissaire aux comptes sur le dit exercice 2018.

4) Rapports du Conseil d'administration sur les états financiers consolidés de l'exercice 2018.

5) Rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice 2018.

6) Approbation de ces rapports et quitus au Conseil d'administration.

7) Approbation des conventions visées par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

8) Affectation du résultat de l'exercice 2018.

9) Renouvellement du mandat d'un administrateur.

10) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

11) Fixation du montant des jetons de présence.

12) Questions diverses.

2019R01822SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MUTUELLE DE BASE

"Vignerons Coteaux Takelsa"

Capital social : 500 MD

La société mutuelle de base «Vignerons Coteaux Takelsa » invite ses adhérents à assister à l'assemblée générale ordinaire relative à l'exercice 2018 qui aura lieu le 30 juillet 2019 à 09 H du matin au siège de la société sise à El-Arima Takelsa afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité moral et financier du conseil d'administration pour l'exercice 2018.

2- Lecture du rapport du commissaire aux comptes de l'exercice 2018.

3- Approbation éventuelle des rapports.

4- Quitus des membres du conseil d'administration.

5- Mise à jour de la liste des associés et acceptation des nouveaux associés.

La société informe ses adhérents qu'à partir du 20 juillet 2019 elle met à son siège social sise à El-Arima Takelsa tous les documents se rapportant à l'assemblée.

2019R01823SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Advanced e Technologies AeTECH

Société anonyme

Au capital de 2.223.334 Dinars

Siège social : Z.I Ariana Aéroport 03 rue des Métiers Charguia II 2035 Tunis Carthage

R.C : N°B151062001

M.F : N°773418W/A/M000

Messieurs les actionnaires de la Société Advanced e -Technologies "AeTECH" sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 01 août 2019 à 11H au siège de la société, Z.I Ariana Aéroport 03 rue des Métiers Charguia II 2035 Tunis Carthage et ce à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration concernant l'activité de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

2) Examen et approbation des états financiers clos le 31 décembre 2018.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018.

4) Approbation des conventions réglementées.

5) Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

6) Fixation du montant des jetons de présence.

7) Quitus aux administrateurs.

8) Nomination et renouvellement des administrateurs, y compris celui représentant les petits porteurs.

9) Nomination de commissaire aux comptes.

Les documents relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société Z.I Ariana Aéroport 03 rue des Métiers Charguia II - 2035 Tunis Carthage.

2019R01827SANB3

Convocation à une assemblée

Société "COMMERCIALE DE FOURNITURE ET D'ALIMENTATION EN GROS .SA"

"COFAGROS"

Société anonyme

Au capital de 1 400 000 Dinars

Siège social : Hôtel Abou Sofiane Port El Kantaoui - Hammam Sousse

Messieurs les actionnaires de la société COFAGROS SA sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège social, le lundi 29 juillet 2019 à dix heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant ;

1- Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société de l'exercice 2018.

2- Lecture des Rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2018.

3- Approbation s'il y'a lieu du bilan et des états financiers de l'exercice 2018.

4- Affectation des Résultats de l'exercice 2018.

5- Quitus aux administrateurs.

6- Fixation des jetons de présence à servir aux administrateurs.

2019S00824SANB3

Société MODERNE D'ALIMENTATION EN GROS. SA

"SMAGROS"

Société anonyme

Au capital de 900 000 Dinars

Siège social : Hôtel Abou Sofiane Port El Kantaoui - Hammam Sousse

Messieurs les actionnaires de la société SMAGROS. SA sont invités à

se réunir en assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège social, le lundi 29 juillet 2019 à onze heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société de l'exercice 2018.

2- Lecture des Rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2018.

3- Approbation s'il y'a lieu du bilan et des états financiers de l'exercice 2018.

4- Affectation des Résultats de l'exercice 2018.

5- Quitus aux administrateurs.

6- Fixation des jetons de présence à servir aux administrateurs

7- Renouvellement des mandats des administrateurs.

8- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

2019S00825SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

"North American Private University

S.A - capital 2 000 000 DT

Route de M'HARZA KM 1.5 SFAX

RC : B25223382011

MF: 1227356/P/A/M/000

Les actionnaires de la société sont convoqués à une assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 29 juillet 2019 à 15 heures au siège social de l'institut, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2018,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018,

- Approbation du rapport de gestion établie par le conseil d'administration pour l'exercice 2018,

- Approbation des états financiers au 31 décembre 2018

- Affectation des résultats de l'exercice 2018,

- Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et des autres opérations conclues avec les parties liées,

- Quitus aux membres du conseil d'administration et du président directeur général,

- Attribution de jetons de présence pour les membres du conseil d'administration,

- Questions diverses.

2019X00939SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société NOUVELLE DE TRANSPORT KERKENNAH

«SONOTRAK»

Société anonyme

Au capital de 970.000 dinars

Siège social : 179, Avenue Mohamed Hédi Khefacha Gare maritime 3000 Sfax

Registre de commerce : B1119221997

Matricule fiscal : 011252 EAM 000

Messieurs les actionnaires de la Société Nouvelle de Transport Kerkennah sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le jeudi 01 Août 2019 au siège social de la Société et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la tenue de l'assemblée générale ordinaire en dehors des délais légaux ;

2. Lecture du rapport de gestion relatif à l'exercice 2018;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018;

4. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2018 ;

5. Approbation du rapport de gestion de l'exercice 2018;

6. Approbation des conventions figurants dans le rapport spécial du commissaire aux comptes ;

7. Fixation des jetons de présence;

8. Affectation du résultat de l'exercice 2018;

9. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2018;

10. Approbation de la cooptation d'un administrateur;

11. Pouvoir pour l'accomplissement de formalités,

N.B. : Les projets de résolution, le rapport de gestion, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que tous les documents prévus par la réglementation en vigueur sont à la disposition des actionnaires au siège social de la Société.

2019X00940SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société KAOUACH BETON «S.K.B»

S.A au capital de 660.000 dinars

Siège social : Z.I Rte Benguerdane Km 4.5 Médenine

Identifiant unique N° : 973776E

Numéro Affiliation CNSS : 316822-20

Les actionnaires de la Société Kaouach Béton sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 3 août 2019 à partir de 10h du matin au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du retard dans l'assemblée générale ordinaire.

2. Examen du rapport d'activité de l'année 2018.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'année 2018.

4. Approbation du rapport d'activité et les états financiers de l'année 2018.

5. Approbation des opérations réalisées en 2018 dans le cadre de l'article 200 du C.S.C.

6. Affectation du résultat de l'année 2018.

7. Quitus aux administrateurs pour l'année 2018.

N.B :

les documents relatifs à la dite assemblée sont mis dans les temps réglementaires, à la disposition des actionnaires au siége de la société.

2019M00279SANB3

Société de Développement et d'Investissement de Tataouine

SODIT-sicar

Société anonyme

Capital de 5.000.000 TND

Siége social : 128 angle AV Habib Bourguiba Et rue Imam Chafaî 1er étage Tataouine

Identifiant Unique : 1457952J

Messieurs les actionnaires de la Société de développement et d'investissement de Tataouine SODIT-sicar sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Mercredi 31 juillet 2019 à partir de 10 heures à l'hôtel « Novotel » Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la nomination d'un nouveau membre du conseil d'administration pour le reste du mandat 2016-2018

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société en 2018;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018 ;

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2018.

- Affectation des résultats.

- Fixation et octroi des jetons de présence pour les administrateurs pour l'exercice 2018

- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2018.

- Approbation du changement du siège social de la société.

Composition du conseil d'administration et désignation des administrateurs pour le mandat 2019-2021

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2019-2021.

2019M00283SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société BOUZID FOOD COMPANY «BFC»

Société anonyme

Au capital social de 1.600.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle de Korba 8024 Nabeul

Identifiant Unique : 1494162T

Les actionnaires de la société Bouzid Food Company sont convoqués en assemblée générale, le mercredi 31 Juillet 2019 à 11 H au siège social indiqué ci-dessus à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de l'ordre de jour.

- Approbation du mode et des délais de convocation.

- Suppression du droit préférentiel de souscription.

- Augmentation du capital social par apport en numéraire.

- Modification corrélative des statuts de la société.

- Nomination des nouveaux administrateurs

- Pouvoirs pour formalités.

2019N00456SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Golf De Tunisie

Société anonyme

Au capital de 6.100.000 Dinars

Siège social : GP1 Barraket Essahel - Hammamet

RC : B142871999

MF : 0014437 A A M 000

N° Employeur CNSS : 20401928

Messieurs les Actionnaires de la Société Golf de Tunisie sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le lundi 29 juillet 2019 à 17H au Siège du Golf Citrus Hammamet, et ce, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Décision à prendre en application de l'Article 388 du Code des Sociétés Commerciales et de l'Article 32 des statuts de la société.

Les Actionnaires peuvent assister personnellement aux travaux de l'assemblée ou se faire représenter par tout autre Actionnaire, moyennant un pouvoir.

2019N00468SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société «Polyclinique ELBALSAM»

Société anonyme

M.F : 1258159GAM000

Les actionnaires de la société Polyclinique EL BALSAM sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le mardi 23 juillet 2019 à partir de 17h au siège de la société sis au 5ème étage, Immeuble Slim Center, avenue Habib Bourguiba, Sidi Bouzid à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport établi par le conseil d'administration lié aux libérations du capital appelé non versé.

- Approbation de la cession d'actions entre actionnaires.

- Approbation de la réduction du capital social ou le maintien du montant équivalent aux souscriptions.

- Approbation de la structure du capital social.

- Questions diverses.

Le conseil met à la disposition des actionnaires au siège social le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée.

Les titulaires d'actions seront admis à l'assemblée sur simple justification de leur identité.

Les représentants d'actionnaires seront admis sur présentation d'une procuration spéciale écrite revêtue de la signature du mandant indiquant les noms et prénoms du mandant et du mandataire.

2019Y00046SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 30/7/2019

Vynd Solutions Société anonyme

Au capital de 20.530 TND

Siège social : 15 rue des métaux, La Soukra - Ariana 2036 - Tunisie

Identifiant Unique : 1435922/H

Les actionnaires de la société "Vynd Soutions" SA, sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 30/7/2019 à 17h au siège social de la société afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport de gestion de la Société sous son ancienne forme de société à responsabilité limitée relatif à l'exercice 2018 :

2) Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2018 ;

3) Approbation des conventions réglementées au titre de l'exercice 2018;

4) Affection du résultat de l'exercice 2018 ;

5) Quitus à la gérance de la Société, sous son ancienne forme de société à responsabilité limitée.

Tous les documents destinés à cette assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

2019402560SANB3

Convocation

A l'assemblée générale ordinaire

Du 31 juillet 2019

Nouvelair Tunisie

Société anonyme au capital de 56.696.677 Dinars

Siège social : 14, Boulevard Habib Chrita

Cité Jardins 1002 Tunis

MF:296043A/B/M/000

Affiliation CNSS : 00204112 24

Suite à la décision du conseil d'administration du 21 Juin 2019, Messieurs les actionnaires de la Société Nouvelair Tunisie sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire pour le Mercredi 31 Juillet 2019 à 10h00 au Siège social de Nouvelair Tunisie sis au 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et examen du rapport du conseil d'administration, du rapport général et du rapport spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'activité de nouvelair durant l'exercice 2018.

2- Examen et approbation des etats financiers arrêtés au 31 décembre 2018.

3- Approbation des conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

4- Affectation du résultat.

5- Quitus aux administrateurs.

6- Renouvellement du mandant de l'un des co-commissaires aux comptes

Nous vous prions de bien vouloir assister à cette assemblée ou vous y faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir.

Les documents qui seront examinés lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, au siège social de Nouvelair Tunisie sis au 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis, dans les délais prescrits par la loi.

2019402583SANB3

CONVOCATION

A l'ASSEMBLÉE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 31 juillet 2019

NOUVELAIR TUNISIE

Société Anonyme au capital de 56.696.677 Dinars

Siège social : 14, Boulevard Habib Chrita

Cité Jardins 1002 Tunis

MF:000 MB 296043 A

Affiliation CNSS : 00204112 24

Suite à la décision du conseil d'administration du 21 Juin 2019, Messieurs les actionnaires de la Société Nouvelair Tunisie sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, pour le Mercredi 31 Juillet 2019 à 11h00 au siège Social de Nouvelair Tunisie sis au 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Continuité de l'exploitation de la compagnie

Nous vous prions de bien vouloir assister à cette assemblée ou vous y faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir.

Les Documents qui seront examinés lors de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire seront mis à la disposition des actionnaires, au siège Social de NOUVELAIR TUNISIE sis au 14, Boulevard Habib Chrita Cité Jardins 1002 Tunis, dans les délais prescrits par la loi.

2019402584SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takafulia »

SA au capital de 10.000.000 DT

Siège social : 15, Rue EL Quods 1002 Tunis-belvédère

RC : B01143822013

MF: 1308074G

Les actionnaires de la société la Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takafulia » sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Mercredi 31 Juillet 2019 à 12h, au siège social de la société situé au 15 rue EL Quods 1002 Tunis belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2018

2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2018

3- Lecture du rapport du comité de surveillance charaique

4. approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018

5. Affectation du résultat de l'exercice 2018

6- Quitus aux Administrateurs

7. Fixation des jetons de présence des administrateurs et des membres des Comités

8- Fixation des jetons de présence du Comité de Surveillance Charaique.

2019402586SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société STUDIO DESIGN

S.A. au capital de 272 000 dinars

Siège social : 16 rue Medinet Elanbar Sidi Fraj Soukra

R.C : B2417882011

M.F : 1185502Y/A/M/000

Les actionnaires de la société «STUDIO DESIGN» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le lundi 29 juillet 2019 à 10H au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la tenue tardive de la réunion de l'A.G.O.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2018.

3) Lecture du rapport général et du l'apport spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018.

4) Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2018.

5) Affectation des résultats.

6) Approbation des conventions réglementées effectuées en 2018.

7) Quitus aux administrateurs de leur gestion au cours de l'exercice 2018.

8) Fixation de jetons de présence pour l'exercice 2018.

9) Pouvoirs pour formalités.

2019402593SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE DE PROMOTION TOURISTIQUE DU KEF

Société anonyme

Au capital de deux millions trois cent mille dinars

Siège social : Rue Lac Léman Résidence 2001 Bloc Prima A Bureau 22 Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant unique : 1374355J

Messieurs les actionnaires sont invités à l'assemblée générale extraordinaire de la société qui se tiendra le 31 juillet 2019 à 9 heures, au siège social de la société ATD SICAR, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Réduction du capital.

2. Modification corrélative des statuts.

3. Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

2019402598SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire

CAP 3000 IMMOBILIERE

Société à responsabilité limitée au capital social de 3.500.000

Rue de la Bourse Immeuble TRIANON Appartement B 1.1

Les Berges du Lac Tunis

Registre de commerce n° B2425932009

Matricule Fiscal : 1093913E P/M/000

Cher Associé,

Je vous prie d'assister à l'assemblée générale ordinaire de la société CAP 3000 Immobilière qui se tiendra au siège de la société à l'immeuble TRIANON rue de la Bourse Appartement B 1.1, les Berges du Lac 2, et ce le vendredi 9 Aout 2019 à 10 H à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport de gestion établi par la gérance pour l'exercice 2016

2) Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2016

3) Approbation du rapport de gestion établi par la gérance pour l'exercice 2016

4) Approbation des états financiers et de l'inventaire des biens de la Société de l'exercice 2016

5) Approbation des conventions réglementées visées à l'article 115 du code des sociétés commerciales

6) Quitus à la gérance pour la gestion au titre des exercices 2016

7) Affectation du résultat de l'exercice 2016

8) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

9) Questions diverses

10) Pouvoirs pour formalités.

2019402582SRLB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire,

et à l'assemblée générale extraordinaire

Société Mutuelle de Base des Services Agricoles "EL HOUDA"

M.F : 0804683KNM000

1- Messieurs les adhérents sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire et annuelle qui aura à lieu le 23 juillet 2019 à partir de 10h au siège de la société, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la date de tenue retardée des AGO 2017 et 2018.

- Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour les exercices 2017 & 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour les exercices 2017 & 2018.

- Approbation du rapport établi par le conseil d'administration pour les exercices 2017 & 2018.

- Approbation des états financiers des exercices 2017 & 2018.

- Quitus au conseil d'administration.

- Jetons de présences des administrateurs au titre des exercices 2017 & 2018.

- Acceptation de nouveaux adhérents.

- Questions diverses.

2- Messieurs les adhérents sont convoques aussi à l'assemblée générale extraordinaire qui aura à lieu le 23 Juillet 2019 à partir de 11 h au siège de la société, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la structure du capital social, ainsi que la liste des adhérents.

- Questions diverses.

2019Y00047SODB3

DIVERS

Avis au public

Nomination d'un tuteur

Nomination de madame Maaouia Bent Gouider Ziedi comme tutrice de sa fille « l'interdite» Gharbia Bent Mohamed el Mejri pour administrer et gère pleinement ses affaires et ses biens suivant un jugement de Grombalia n°5064 daté le 7/5/2019.

2019R01820DIVD2

Perte de titre de propriété

Bachir Ben Abbas Ben Mohamed Ali Mehemedi n° Carte d'identité : 04219697. Déclare qu'il a perdu son titre de propriété n°13/1260 du 2 Août 2004 situées à Sabella Sidi Bouzid, et il veut extraire un autre titre original qui remplace le premier perdu.

Et celui qui a une contestation dans un délai de 70 jours à partir de cette annonce.

2019X00929DIVD2

Avis

Toufik, Radhia, Mounira, Maimouna Asma B Mahmoud Loumi déclarent qu'ils ont perdu le titre de leur mère Amna Loumi de propriété du contrat de partage du 16/9/2007 enregistre le 4/10/2007 n°M049184 par les notaires Lotfi Mziou et Mohamed Abid composé de deux terrains situées à Sfax route Gabès Chafar compose 24 p Oliviers et 8 p oliviers.

Ils veulent extraire un autre qui remplace le premier, qui a une proposition donnera à Mziou Lotfi 65 Souk El Attarine Sfax.

2019X00935DIVD2

ANNONCE

Mr. AOUNI Jamel, titulaire de la CIN n° 05980834 déclare qu'il a perdu le titre de propriété n° 62778/13 naissant du titre foncier n°83451 Sidi Bouzid objet du certificat de perte n°3311 délivré par Mr. le chef de la Garde Nationale de Ben Aoun daté du 3/6/2019.

2019X00938DIVD2

Déclaration de perte de titre de propriété

Je soussigné Chokri Ben Mohamed Ben Ahmed Makhlouf, titulaire de la carte d'identité nationale n°01450567, déclare par la présente la perte du titre de propriété n°07/6789 en date du 10/3/2016 sujet du titre foncier n°28674 à Bizerte.

2019W00220DIVD2

Annonce

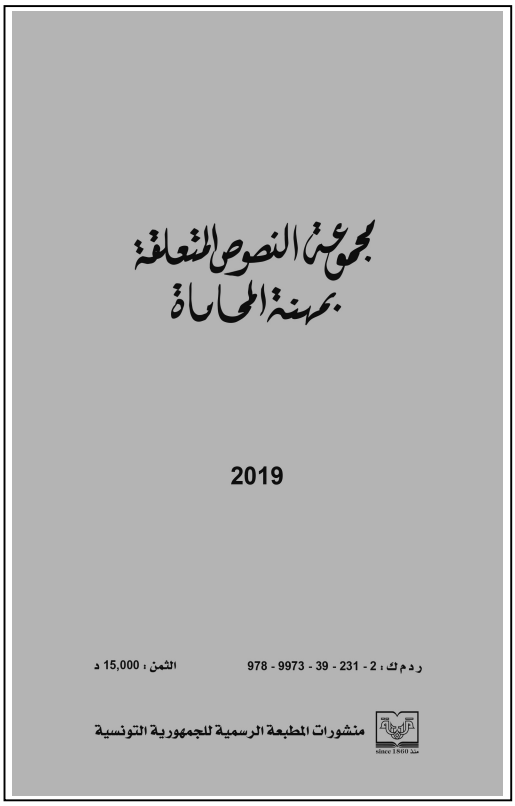
Mr Abd Razak Khadrawi, titulaire de la carte d'identité nationale n°08256682 déclare la perte de son titre bleu numéro 41178/03, objet immobilier n ° 35488 Mahdia, ceux qui ont trouvé ce document peuvent contacter le bureau de maitre Nabil ben belgacem, situé à rue mongi slim-immeuble dagdagui- 1er étage Eljem Mahdia ou contactez le numéro 97986924.

2019I00103DIVD2

Annonce

Mr khaled Ben Mabrouk Ali, titulaire de la carte d'identité nationale n°08274057 déclare la perte de son titre bleu numéro 32606, objet immobilier n° 30239 Mahdia, ceux qui ont trouvé ce document peuvent contacter le bureau de maitre Nabil Ben Belgacem, située à rue Mongi Slim-immeuble dagdagui -1er étage Eljem Mahdia ou contactez le numéro 97986924.

2019I00104DIVD2



منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-231-2

الحجم : 20 X 13

الثمن : 15,000 د



Edition : 2019

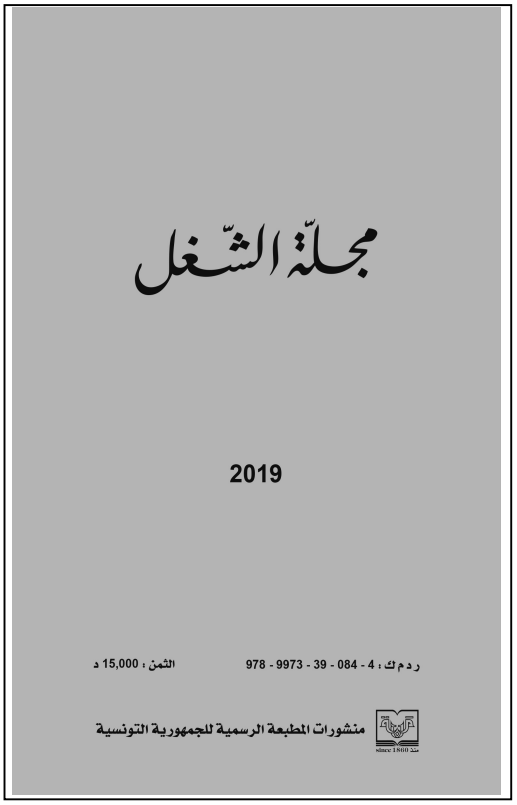
I S B N : 978-9973-39-231-2

Format : 20 X 13

Prix : 15,000 D

* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.



منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-084-4

الحجم : 20 X 13

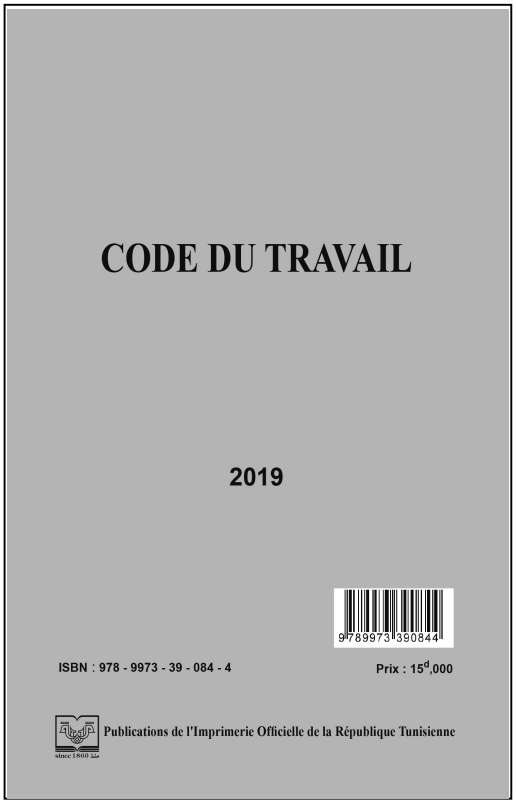
الثمن : 15,000 د

Edition : 2019

I S B N : 978-9973-39-084-4

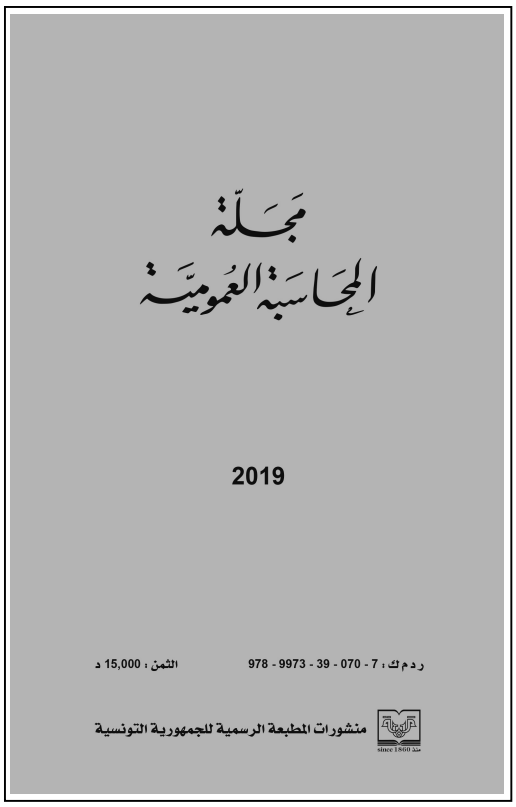
Format : 20 X 13

Prix : 15,000 D



* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.

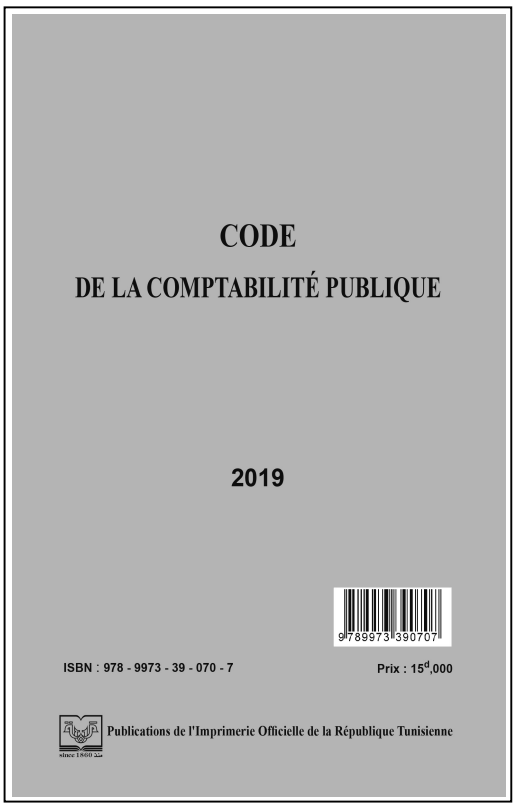


منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-070-7

الحجم : 20 X 13

الثمن : 15,000 د



Edition : 2019

I S B N : 978-9973-39-070-7

Format : 20 X 13

Prix : 15,000 D

* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.



Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus